

Guide d'utilisation

Camper Vans



AhornCamp

Guide d'utilisation

Camper Vans

DIMENSIONS EXTÉRIEURES

Modèle	Longueur (cm)	Largeur (cm)	Hauteur (cm)
CV 560	568	208	260
CV 630	631	208	260

ATTENTION

Les dimensions indiquées correspondent à des valeurs standard définies lors de la procédure d'homologation. En raison des tolérances de fabrication, les dimensions réelles peuvent différer des valeurs indiquées dans ce document. Des écarts allant jusqu'à ± 3 % des dimensions sont légalement admissibles et possibles. L'installation en usine d'équipements peut avoir des conséquences sur les dimensions indiquées pour le modèle ou l'implantation en question.

NOTE

Ce guide se réfère à des dispositifs et/ou des équipements qui peuvent être optionnels (non de série) ou non prévus sur certains modèles.

NOTE

Les termes utilisés dans ce guide concernant les indications de poids sont expliqués en détail à la fin du guide, dans le chapitre « Avis juridiques sur les informations relatives aux poids ».

ATTENTION

Il peut y avoir des aimants sur le véhicule, par exemple pour fermer les portes ou les portes des meubles ou pour aligner les coussins du canapé. Les aimants peuvent affecter le fonctionnement d'appareils tels que les stimulateurs cardiaques et les défibrillateurs implantés, entraînant de graves risques pour la santé. Si vous possédez l'un de ces appareils, gardez une distance de sécurité avec les aimants. Avertissez tous les porteurs de ces appareils de ne pas s'approcher trop près des aimants.

ATTENTION

Veillez toujours suivre scrupuleusement les instructions du mode d'emploi du constructeur du châssis de base.

ATTENTION

Nous vous recommandons de télécharger la version mise à jour du mode d'emploi Renault à l'adresse suivante :

<https://www.e-guide.renault.com/portail>



AIRBAG



ATTENTION

Ne jamais positionner un siège enfant qui soit orienté vers l'arrière devant un airbag frontal actif. Risque de décès ou de blessure grave pour l'enfant en cas de déclenchement.

ATTENTION

Le montage d'un crochet de remorquage qui ne peut pas être facilement retiré ou repositionné n'est pas autorisé.

ATTENTION

Une fois installé, le crochet de remorquage doit toujours être retiré ou repositionné lorsqu'il n'est pas utilisé.

1 - Sécurité..... 5	6 - Installation électrique 27
1.1 Règles générales 5	6.1 Introduction..... 27
1.2 Règles anti-incendie..... 6	6.2 Boîte à fusibles 27
1.3 En cas d'incendie..... 6	6.3 Tableau de contrôle 28
1.4 Normes d'approvisionnement d'énergie électrique 6	6.4 Batteries..... 28
1.4.1 Pendant le raccordement 6	6.4.1 Batterie moteur..... 28
1.4.2 Pendant le débranchement..... 6	6.4.2 Batterie cellule 28
1.4.3 Contrôle supplémentaire..... 7	6.5 Transfo-chargeur 30
1.5 Masse maximale techniquement admissible..... 7	6.6 Booster 31
1.6 Masse réellement pesée de votre véhicule et possibilité de chargement additionnel restante..... 7	6.7 Marchepied électrique 31
1.7 Masse maximale techniquement admissible sur l'essieu (charge sur essieu)..... 8	6.7.1 En cas de panne 32
1.8 Surcharge et décharge..... 9	6.8 Autres composants..... 32
1.9 Répartition et sécurisation du chargement..... 10	7 - Réfrigérateur 35
1.10 Garages arrière et espaces de rangement arrière (selon modèle)..... 11	7.1 Avertissements 35
1.11 Ravitaillement du carburant..... 12	7.2 Emploi et entretien..... 35
1.12 Échelle amovible intérieur..... 13	7.2.1 Réfrigérateur type A..... 35
1.13 Marches à l'intérieur 13	7.2.2 Réfrigérateur type B..... 36
1.14 Portes des meubles..... 13	8 - Installation gaz 37
1.15 Stores occultants cabine..... 13	8.1 Description générale..... 37
1.16 Moquette cabine 13	8.2 Table de cuisson 38
1.17 Aimants..... 14	9 - Chauffage..... 39
1.18 Airbag frontal côté passager et sièges pour enfants 14	10 - Installation d'eau 41
1.19 Appui-tête..... 14	10.1 Introduction..... 41
2 - Conseils 15	10.2 Réservoir d'eau propre..... 41
2.1 Avertissement..... 15	10.3 Réservoir d'eaux usées..... 42
2.2 Départ..... 15	10.4 Vidange de l'installation d'eau 42
2.3 Conduite..... 15	11 - Salle de bains..... 43
2.4 Stationnement..... 16	11.1 WC à cassette Thetford..... 43
3 - Ceintures de sécurité 17	11.2 Cabine douche..... 44
3.1 Emploi et entretien..... 17	12 - Composants internes..... 45
3.1.1 Emploi des ceintures de sécurité 17	12.1 Table..... 45
3.1.2 Entretien et nettoyage des ceintures 18	12.2 Lit arrière 46
3.2 Transport d'enfants..... 18	12.3 Sièges de cabine 47
3.2.1 Isofix..... 19	13 - Transformation en nuit (en option)..... 49
4 - Portes 21	14 - Accessoires 51
4.1 Dotations des clés..... 21	14.1 Sécurité 51
4.1.1 Verrouillage centralisé..... 21	
5 - Baies et lanterneaux 23	
5.1 Baies 23	
5.2 Vitres latérales cabine..... 23	
5.3 Lanterneaux 24	
5.3.1 Dometic Micro/Mini/Midi Heki..... 24	
5.3.2 MPK 28 X 28..... 25	

15 -	Entretien	53
15.1	Pneus	53
15.1.1	Instructions générales.....	53
15.1.2	Pression de gonflage.....	53
15.2	Nettoyage	54
15.2.1	Intérieur	54
15.2.2	Revêtements.....	54
15.2.3	Extérieur.....	54
15.2.4	Réservoirs	54
15.3	Plancher	55
15.4	Meubles.....	55
15.5	Phares	55
15.6	Inactivité du véhicule.....	56
15.6.1	En cas de menace de gel.....	56
15.6.2	Avant une longue période d'inactivité.....	56
15.6.3	Après une longue période d'inactivité.....	56
15.7	Numéro de châssis Renault.....	56
15.8	Service après-vente.....	57
15.8.1	Pièces détachées et accessoires.....	57
16 -	Avis juridiques sur les informations relatives aux poids	59
16.1	Masse maximale techniquement admissible	59
16.2	Masse en ordre de marche	59
16.3	Masse des passagers	59
16.4	Équipement en option et masse réelle	59
16.5	Capacité de charge et capacité de charge minimale	60
16.6	Répercussions des tolérances de la masse en ordre de marche sur la capacité de charge minimale.....	61

1.1 Règles générales

- Avant d'utiliser pour la première fois le camper van, consulter impérativement le présent manuel.
- Respecter toutes les dispositions indiquées sur les étiquettes à l'intérieur du véhicule
- L'utilisation du véhicule dans des conditions non optimales comporte des risques pour les personnes et les objets ainsi que pour le véhicule lui-même.
- Ne pas transporter à l'intérieur du véhicule du matériel ou produits pouvant provoquer des émanations dangereuses.
- Il est conseillé de ne pas utiliser l'eau de l'installation pour un usage alimentaire.
- Le couvercle de l'évier de la cuisine et les objets qui peuvent être dangereux pendant la marche du véhicule doivent être rangés dans des endroits fermés.

ATTENTION

Ne laisser jamais seuls les enfants à l'intérieur du véhicule.

ATTENTION

L'entretien de l'installation du gaz et de l'installation électrique ne doit être effectué que par du personnel qualifié.

ATTENTION

Vérifier périodiquement l'état d'usure des lyres pour le gaz et les remplacer, si nécessaire, par des lyres de type approuvé. La date d'expiration ou la date de fabrication est indiquée sur les lyres. Si c'est la date de fabrication qui est indiquée, informez-vous sur la réglementation en vigueur dans votre pays pour en connaître la date d'expiration. En général, la date d'expiration des lyres est variable, suivant le pays dans lequel on se trouve.

ATTENTION

L'utilisation de lits est prévu seulement avec la présence des matelas. L'accès aux lits sans matelas met en péril la structure du lit elle-même et l'intégrité du sommier à lattes.

ATTENTION

Utiliser les lits relevables uniquement pour dormir en ayant soin d'installer la protection antichute. Attention : éviter les risques de chute quand les lits relevables sont utilisés par des enfants de moins de 6 ans. Ces lits ne sont pas prévus pour être utilisés par des enfants sans la surveillance des adultes.

ATTENTION

Le réfrigérateur en dotation sur votre véhicule a été spécialement conçu pour camping-cars et véhicules nautiques et peut fonctionner avec deux sources d'énergie : 230 V et 12 V. Il est recommandé de prêter la plus grande attention pour la conservation des denrées périssables dans la mesure où les prestations de cet appareil ne sont pas comparables à celle d'un réfrigérateur domestique constamment alimenté à 230 V et subit l'influence des conditions climatiques auxquelles le véhicule est exposé.

ATTENTION

En cas d'un véhicule neuf, après avoir parcouru 50 km, faire contrôler le serrage des boulons des roues par un atelier spécialisé.

ATTENTION

Si le véhicule est transporté par d'autres moyens de transport (par exemple trains, transbordeurs, véhicules d'urgence, etc.), le véhicule doit être positionné de manière à voyager face vers l'avant, dans le sens de la marche.

1.2 Règles anti-incendie

- Mettre à disposition un extincteur à poudre sèche de type approuvé conforme à la norme EN 3-7 d'une capacité d'au moins 1 kg, ou un extincteur équivalent, près de la porte principale, ainsi qu'une couverture anti-flammes près de la cuisine. Se familiariser avec le mode d'emploi de l'extincteur et les normes anti-incendie locales.
- Ne laisser jamais seuls les enfants à l'intérieur du véhicule.



ATTENTION

Il ne faut jamais utiliser des braseros ou des équipements portables, soit pour le chauffage du véhicule que pour la cuisson de nourriture à l'intérieur du véhicule, car il y a des risques d'incendie et d'asphyxie.



ATTENTION

Il est interdit de transporter à l'intérieur du véhicule des matériaux facilement inflammables (essences, gas-oil, kérosène, propane, butane, méthane, etc.). Les matériaux combustibles (bois, tissus, coton, laine, carton, etc.) doivent être tenus à l'écart du chauffage et des feux de la cuisine. Les bouteilles de gaz ne doivent être transportées qu'à l'intérieur du coffre à bouteilles de gaz. Pendant la marche du véhicule et pendant les haltes dans les stations de service il est défendu de tenir ouverte la vanne principale des bouteilles à gaz.



ATTENTION

Dans le cas où seront transportés des scooters et/ou des vélomoteurs ou des moyens de transport équivalents alimentés à l'essence, gazole, gaz ou autres matériaux inflammables, s'assurer que le réservoir du véhicule en question soit complètement vide.

1.3 En cas d'incendie

- Faire sortir les passagers et appeler les pompiers.
- Fermer la vanne de la bouteille de gaz et essayer d'éteindre les flammes (seulement si ces opérations ne comportent aucun risque).

1.4 Normes d'alimentation d'énergie électrique

1.4.1 Pendant le raccordement

- 1) Avant de raccorder l'installation du camper van à l'alimentation électrique, contrôler :
 - que l'installation d'alimentation électrique à disposition dans le camping soit adaptée à l'installation électrique et aux appareils électriques du camper van, par rapport au calcul de la tension et de l'intensité ;
 - que le câble et les connexions soient compatibles ;
 - que le disjoncteur différentiel du camper van (voir la partie installation électrique de ce guide) soit sur « OFF ».



ATTENTION

Le câble d'alimentation doit être complètement déroulé afin d'éviter tout dommage dû à une surchauffe.

- 2) Contrôler que le câble, les connecteurs et les connexions ne sont pas endommagés.
- 3) Ouvrir le couvercle de la prise de courant extérieure et introduire la prise.
- 4) Raccorder le câble à la prise de courant du camping.
- 5) Mettre le disjoncteur différentiel du camper van sur la position « ON ».
- 6) Vérifier la fonctionnalité du disjoncteur différentiel du camper van, en appuyant sur le bouton de test ; puis réactiver le disjoncteur.



ATTENTION

En cas de doute ou si l'alimentation ne fonctionne pas ou en présence d'anomalies une fois le branchement effectué, contacter le gérant du camping.

1.4.2 Pendant le débranchement

Mettre le disjoncteur différentiel du camper van sur la position « OFF » et débrancher le câble d'alimentation, tout d'abord de l'installation du camping, puis du camper van.

1.4.3 Contrôle supplémentaire

L'installation électrique du camper van devrait être contrôlée de préférence tous les trois ans, et en cas d'utilisation intense du véhicule, elle devrait être vérifiée chaque année par un électricien compétent, pouvant rédiger un rapport sur la condition réelle de l'installation.


1.5 Masse maximale techniquement admissible

La masse maximale techniquement admissible est une valeur fixée par le constructeur que le véhicule ne doit jamais dépasser pour des raisons de sécurité, même lorsqu'il est chargé (par ex. 3 500 kg). Vous trouverez les informations sur la masse maximale techniquement admissible dans les papiers d'immatriculation et sur la plaque signalétique du fabricant montée sur le véhicule, sur la base de la banquette face à la route.


LAIKA CARAVANS a.p.A.	00586
e13*2007/46*1574*	h
Stage 2	
ZFA250009RMA608	h
4400 kg	
6400 kg	
1- 2100 kg	
2- 2500 kg	
LAIKA CARAVANS S.p.A. Via Certaldese 4/1/A I-500026 San Casciano in Val di Pesa Firenze Made in Italy	AHORN Camp
	Mod26-a


Exemple de plaque signalétique du fabricant

- a) Nom du constructeur.
- b) Numéro de réception par type.
- c) Numéro du châssis de base.
- d) Masse maximale techniquement admissible.
- e) Masse maximale techniquement admissible de la combinaison véhicule avec remorque.
- f) Masse maximale techniquement admissible sur l'essieu avant.
- g) Masse maximale techniquement admissible sur l'essieu arrière.
- h) Numéro de série Ahorn Camp.

 ATTENTION
Le conducteur est chargé de respecter la masse maximale techniquement admissible, la masse maximale techniquement admissible de la combinaison véhicule avec remorque et la masse maximale techniquement admissible sur chaque essieu.

 ATTENTION
L'installation d'accessoires réduit la charge utile.

 ATTENTION
Une surcharge du véhicule et des essieux peut par ex. entraîner une moins bonne réponse du volant (comportement de conduite modifié), une surcharge et ainsi un risque accru d'éclatement de pneus ou un allongement de la course de freinage. Il y a donc un risque de perdre le contrôle du véhicule et de mettre en danger votre vie et celle des autres usagers de la route. Si vous n'êtes pas sûr que le véhicule chargé respecte la masse maximale techniquement admissible, il est possible de peser/de contrôler le véhicule sur des balances publiques ou chez les différents partenaires.

 NOTE
Si le véhicule en état de marche pratique dépasse la masse maximale techniquement admissible indiquée par le fabricant, des conséquences juridiques telles qu'une amende ou la perte de l'assurance, par exemple, sont à craindre.

1.6 Masse réellement pesée de votre véhicule et possibilité de chargement additionnel restante

Il est important que vous connaissiez la masse réellement pesée de votre véhicule pour déterminer la possibilité de chargement additionnel restante.

À l'achèvement de votre véhicule, nous déterminons donc une fois le poids réel de votre véhicule en le pesant à la fin de la chaîne. Celui-ci comprend la masse en ordre de marche plus le poids de tous les équipements en option commandés et montés en usine.

Sur la base de cette masse réellement pesée, vous pouvez calculer la possibilité de chargement additionnel restante pour les bagages ou d'autres accessoires. Exemple :

Masse maximale techniquement admissible	Masse réellement pesée	Masse des passagers	Possibilité de chargement additionnel restante
3500 kg	- 3000 kg	- 225 kg (3 * 75 kg)	= 275 kg

i NOTE

Veillez tenir compte du fait que, lors du calcul en usine de la possibilité de chargement additionnel restante, un forfait de 75 kg par place assise est compté pour la masse du conducteur (contenue dans la masse réellement pesée) et celle des passagers. La possibilité de chargement additionnel restante de votre véhicule peut être influencée par des poids corporels différents.

i NOTE

La masse réellement pesée en usine de votre véhicule peut varier ensuite légèrement en raison des influences météorologiques et par ex. de l'absorption ou de l'évaporation d'humidité qui en résultent. Toute autre modification ultérieure de votre véhicule, par ex. l'installation d'accessoires supplémentaires par le partenaire ou d'autres ajouts et/ou transformations, influence la masse réellement pesée du véhicule communiquée et, par conséquent, aussi la possibilité de chargement additionnel restante. Après que le véhicule a quitté l'usine et avant sa livraison au partenaire, l'exclusion de tout dépassement de la masse maximale techniquement admissible relève de la responsabilité du partenaire, puis, à compter de la remise du véhicule par celui-ci, de votre propre responsabilité. Si vous n'êtes pas sûr que le véhicule chargé respecte la masse maximale techniquement admissible, il est possible de peser/de contrôler le véhicule sur des balances publiques ou chez les différents partenaires.

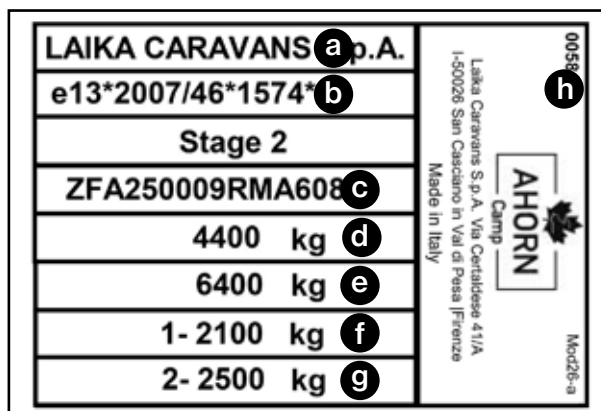
i NOTE

Nous communiquons à votre partenaire sur présentation de la facture, la masse de votre véhicule que nous avons réellement pesée ainsi que la possibilité de chargement additionnel restante. Celui-ci est tenu de vous faire part de ces informations. Si cela n'a pas eu lieu, vous pouvez prendre contact avec votre partenaire et demander ces informations. Nos balances sont conformes à toutes les exigences légales et à celles des normes et elles font régulièrement l'objet d'un entretien, d'un contrôle et d'un calibrage. Une légère tolérance ne saurait toutefois être techniquement évitée. Par ailleurs, le poids du véhicule peut varier légèrement en raison des conditions météorologiques et, par exemple, de l'absorption et de l'évaporation d'humidité qui y sont liées. Le poids réel du véhicule peut donc diverger de quelques kilogrammes du poids réel communiqué.

1.7 Masse maximale techniquement admissible sur l'essieu (charge sur essieu)

La masse maximale techniquement admissible sur l'essieu ou le groupe d'essieux (ci-après dénommée « charge sur essieu ») désigne la charge spécifique au véhicule et à l'essieu qui peut être transmise par les roues d'un essieu ou d'un groupe d'essieux à la surface de la chaussée. La charge sur essieu est une valeur fixée par le constructeur que le véhicule ne doit jamais dépasser pour des raisons de sécurité, même lorsqu'il est chargé.

Vous trouverez des informations sur les charges sur essieux de votre véhicule dans les papiers d'immatriculation et sur la plaque signalétique du fabricant montée sur le véhicule, sur la base de la banquette face à la route.

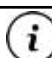


Exemple de plaque signalétique du fabricant

- a) Nom du constructeur.
- b) Numéro de réception par type.
- c) Numéro du châssis de base.
- d) Masse maximale techniquement admissible.
- e) Masse maximale techniquement admissible de la combinaison véhicule avec remorque.
- f) Masse maximale techniquement admissible sur l'essieu avant.
- g) Masse maximale techniquement admissible sur l'essieu arrière.
- h) Numéro de série Ahorn Camp.

 ATTENTION

En cas de dépassement de la masse maximale techniquement admissible sur l'essieu, le véhicule peut être endommagé (par ex. par une rupture d'essieu ou un éclatement de pneu) et la conduite peut être fortement entravée. Il y a donc un risque de perdre le contrôle du véhicule et de mettre en danger votre vie et celle des autres usagers de la route. Nous conseillons donc, avant de prendre la route, de peser le véhicule définitivement chargé, avec tous les passagers, afin de toujours garantir le respect de la charge sur essieu et de la masse maximale techniquement admissible. Il est possible de peser/contrôler le véhicule sur des balances publiques ou sur celles des différents partenaires.

 NOTE

Veillez tenir compte du fait que les charges sur les différents essieux ou groupes d'essieux peuvent diverger les unes des autres et que vous devez donc lire attentivement les informations indiquées à ce sujet dans les papiers d'immatriculation.

 NOTE

Si le véhicule en ordre de marche pratique dépasse la masse maximale techniquement admissible sur l'essieu indiquée par le fabricant, des conséquences juridiques sont à craindre telles qu'une amende ou la perte de l'assurance, par exemple.

 NOTE

Il est possible que le fabricant du châssis de votre véhicule spécifie une charge minimale pour l'essieu avant afin d'obtenir un comportement de conduite optimal. Veillez donc également toujours tenir compte des indications faites à ce sujet dans le mode d'emploi du fabricant du châssis.

 NOTE

Vous trouverez d'autres informations sur le chargement correct dans les paragraphes 1.9 « Répartition et sécurisation du chargement » ainsi que 1.10 « Garages arrière et espaces de rangement arrière ».

1.8 Surcharge et décharge

Dans le cas d'une surcharge, la masse maximale techniquement admissible du véhicule, la masse maximale techniquement admissible sur l'essieu et, de ce fait, également la possibilité de chargement additionnel restante pour les bagages, l'équipement de camping, etc. sont généralement augmentées en raison d'une modification du châssis.

Dans le cas d'une décharge, et contrairement à la surcharge, la masse maximale techniquement admissible du véhicule, la masse maximale techniquement admissible sur l'essieu et, par conséquent, également la possibilité de chargement additionnel restante pour les bagages, l'équipement de camping, etc. sont généralement diminuées. Une modification technique du châssis n'a généralement pas lieu.

 NOTE

En raison de la modification de la masse maximale techniquement admissible, les surcharges et les décharges ont une influence sur le nombre de sièges autorisé, sur le châssis et sur les charges sur essieux. En cas de questions à ce sujet, demandez conseil à l'un de nos services de contrôle techniques.

 NOTE

Une surcharge ou une décharge peut entraîner des changements des dispositions légales qui résultent de la nouvelle masse maximale techniquement admissible du véhicule. Ceci est notamment valable pour les exigences légales du code de la route, du règlement d'admission à la circulation routière, des réglementations relatives aux péages et pour les aspects fiscaux et d'assurance. Une surcharge de la masse maximale techniquement admissible à plus de 3 500 kg peut par ex. avoir des conséquences sur la catégorie de permis de conduire ou entraîner l'application d'autres limitations de vitesse ou d'interdictions de passage et de dépassement. Les exigences en matière de paiement de péages peuvent également changer en raison de la nouvelle masse maximale techniquement admissible. Renseignez-vous donc sur la législation en vigueur en ce qui concerne la nouvelle masse maximale techniquement admissible du véhicule et demandez conseil aux services concernés. Veillez tenir compte du fait que les réglementations nationales en vigueur dans le pays de destination et dans les pays de transit peuvent différer de celles de votre pays d'origine.

 NOTE

Vous trouverez d'autres informations sur la possibilité de chargement additionnel restante au paragraphe 1.6 « Masse réellement pesée de votre véhicule et possibilité de chargement additionnel restante ».

 NOTE

La masse maximale techniquement admissible ainsi que la masse maximale techniquement admissible sur l'essieu ne doivent pas être dépassées. Les charges sur essieux doivent être vérifiées et respectées, notamment lors du rangement ou de l'installation à l'arrière d'accessoires lourds ou d'accessoires qui seront lourdement chargés (tels que les porte-motos ou les porte-vélos, par ex.). Si vous n'êtes pas sûr que le véhicule chargé respecte la masse maximale techniquement admissible et la masse maximale techniquement admissible sur l'essieu, il est possible de peser/de contrôler le véhicule sur des balances publiques ou chez les différents partenaires.

1.9 Répartition et sécurisation du chargement

Lors du chargement du véhicule, veuillez tenir compte des consignes suivantes afin de garantir une conduite en toute sécurité :

- les bagages et autres objets transportés à bord du véhicule doivent être répartis uniformément entre les côtés gauche et droit du véhicule.
- Les objets lourds ou encombrants doivent être rangés le plus près possible du plancher dans des coffres de rangement prévus à cet effet et à proximité de l'essieu et être fixés pour éviter qu'ils ne glissent.
- Les objets légers et autres peuvent être rangés dans des armoires et des compartiments de rangement.
- Veuillez toujours à ce que les portes et les clapets sur les armoires et les surfaces de rangement soient correctement sécurisés.
- N'utilisez que des systèmes d'arrimage appropriés pour sécuriser le chargement contre un glissement. Avant de prendre la route, veuillez contrôler encore une fois tous les arrimages.

 ATTENTION

Un chargement irrégulier a une influence négative sur le comportement de conduite. En particulier, un chargement à l'arrière entraîne, en raison des effets de levier, une décharge de l'essieu avant et donc par ex. une perte de traction, une mauvaise réponse de la direction (modification du comportement de conduite), une surcharge des pneus et, par conséquent, un risque accru d'éclatement des pneus. Il y a donc un risque de perdre le contrôle du véhicule et de mettre en danger votre vie et celle des autres usagers de la route. Un chargement uniforme et réparti sur l'ensemble du véhicule permet un comportement de conduite optimal pendant le voyage.

 NOTE

Sur certains modèles, le constructeur de la carrosserie prescrit une charge maximale pour les armoires, les tiroirs, les compartiments de rangement ou autres espaces de rangement. Ceci est reconnaissable aux autocollants apposés sur le véhicule et doit toujours être respecté. La masse maximale techniquement admissible ainsi que la masse maximale techniquement admissible sur l'essieu ne doivent cependant en aucun cas être dépassées. Veuillez tenir compte du fait que la charge maximale indiquée ne peut, le cas échéant, pas être exploitée complètement si la masse maximale techniquement admissible ou la masse maximale techniquement admissible sur l'essieu est dépassée.

 ATTENTION

Limiter la charge dans chaque placard (meuble en haut) à 5 kg maximum.

 NOTE

Vous trouverez d'autres informations sur le chargement correct aux paragraphes 1.5 « Masse maximale techniquement admissible », 1.7 « Masse maximale techniquement admissible sur l'essieu (charge sur essieu) » et 1.10 « Garages arrière et espaces de rangement arrière ».

1.10 Garages arrière et espaces de rangement arrière (selon modèle)

Veillez tenir compte de ce qui suit lors du chargement de garages arrière et d'espaces de rangement arrière afin de garantir une conduite en toute sécurité :

- dans les garages arrière et dans les espaces de rangement arrière également, les bagages et les objets transportés doivent être uniformément répartis conformément au paragraphe 1.9 « Sécurisation et répartition du chargement ».
- Tous les objets devant être rangés dans les garages arrière et dans les espaces de rangement arrière doivent être fixés et sécurisés de manière adéquate à l'aide de systèmes de fixation appropriés sur les points de fixation existants et mis à disposition en usine.
- Avant de prendre la route, il convient de s'assurer que le garage ou l'espace de rangement arrière est correctement fermé.

ATTENTION

Un chargement irrégulier ou une surcharge a une influence négative sur le comportement de conduite. En particulier, un chargement à l'arrière entraîne, en raison des effets de levier, une décharge de l'essieu avant et donc par ex. une perte de traction, une mauvaise réponse de la direction (modification du comportement de conduite), une surcharge des pneus et, par conséquent, un risque accru d'éclatement des pneus. Il y a donc un risque de perdre le contrôle du véhicule et de mettre en danger votre vie et celle des autres usagers de la route. Un chargement uniforme et réparti sur l'ensemble du véhicule permet un comportement de conduite optimal pendant le voyage. Si vous n'êtes pas sûr que le véhicule chargé respecte la masse maximale techniquement admissible et la masse maximale techniquement admissible sur l'essieu, il est possible de peser/de contrôler le véhicule sur des balances publiques ou chez les différents partenaires.

ATTENTION

Lors du transport de véhicules à essence, diesel, gaz ou autres matières inflammables, il faut s'assurer que le réservoir du véhicule transporté est complètement vide. Nous recommandons d'autre part de retirer la batterie avant le début du trajet et de la ranger en toute sécurité, lors du transport de vélos électriques.

ATTENTION

Les garages arrière et les espaces de rangement arrière n'ont pas été prévus en usine pour servir de lieux de couchage ou de séjour pour des personnes ou des animaux. Ces espaces ne sont pas ventilés en usine. Il y a un risque d'asphyxie par manque d'oxygène.

ATTENTION

Distribuer la charge uniformément. Si la charge est concentrée en un seul point, cela risque d'endommager le revêtement du plancher.

NOTE

Veillez toujours respecter le chargement maximal admissible du garage ou de l'espace de rangement arrière. La charge maximale autorisée indiquée pour le garage arrière ou l'espace de rangement arrière peut être influencée par le choix d'autres équipements spéciaux tels que des attache-remorques ou des extensions de châssis. La masse maximale techniquement admissible ainsi que la masse maximale techniquement admissible sur l'essieu ne doivent cependant en aucun cas être dépassées. Les charges sur essieux doivent être vérifiées et respectées, notamment lors du rangement ou de l'installation à l'arrière d'accessoires lourds ou d'accessoires qui seront lourdement chargés (tels que les portemotos ou les porte-vélos, par ex.). Veuillez tenir compte du fait que la charge maximale ne peut, le cas échéant, pas être utilisée complètement si la masse maximale techniquement admissible ou la masse maximale techniquement admissible sur l'essieu est dépassée.

NOTE

Vous trouverez d'autres informations sur le chargement correct aux paragraphes 1.5 « Masse maximale techniquement admissible », 1.7 « Masse maximale techniquement admissible sur l'essieu (charge sur essieu) » et 1.9 « Répartition et sécurisation du chargement ».

1.11 Ravitaillement du carburant

Le bouchon de remplissage de carburant est situé sur le côté gauche du véhicule, à proximité de la cabine de conduite, et est indiqué par l'inscription « DIESEL ».



! ATTENTION

D'autres bouchons destinés au remplissage de l'eau dans les réservoirs peuvent être également présents sur le côté du véhicule. Faire très attention à ne pas confondre les deux types de bouchon.



! ATTENTION

Avant de ravitailler le carburant, il est obligatoire de fermer la vanne principale des bouteilles de gaz.

! ATTENTION

Pendant la marche du véhicule et pendant les haltes dans les stations de service il est défendu de tenir ouverte la vanne principale des bouteilles de gaz.

Additif pour émissions de diesel AdBlue®

Le véhicule est équipé d'un système de réduction des émissions nocives. Ce système a besoin d'un approvisionnement régulier d'un additif (AdBlue®).



Châssis Renault

Le bouchon de remplissage, de couleur azur, pour l'alimentation de l'additif est situé à différents endroits selon les différents modèles :

- Modèles sur châssis Renault : trappe extérieure côté gauche, avec le remplissage diesel.

! ATTENTION

D'autres bouchons destinés au remplissage de l'eau dans les réservoirs peuvent être également présents sur le côté du véhicule. Faire très attention à ne pas confondre les deux types de bouchon.

! ATTENTION

Pour toutes les précautions à prendre liées au fonctionnement du système de réduction des émissions et aux méthodes de remplissage de l'additif AdBlue®, consulter le guide d'utilisation du châssis de base.



Pour toutes les précautions à prendre liées au fonctionnement du système de réduction des émissions et aux méthodes de remplissage de l'additif AdBlue®, consulter le guide d'utilisation du châssis de base.

1.12 Échelle amovible intérieur

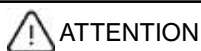
Certains modèles peuvent être équipés d'une échelle amovible qui permet d'avoir accès aux lits surélevés.



Avant d'utiliser l'échelle pour monter ou descendre du lit, il faut s'assurer que celle-ci ne soit pas abîmée. L'échelle doit être solidement fixée aux attelages du lit et elle doit appuyer au plancher de manière stable.



L'utilisation d'une échelle entraîne des risques de chute. Faire particulièrement attention en montant et en descendant du lit.



L'échelle a été projetée pour monter et descendre du lit du véhicule. Ne pas utiliser autrement.

1.13 Marches à l'intérieur

Certains véhicules sont équipés de marches qui permettent de raccorder les zones différentes de la cellule ou bien qui facilitent l'accès aux lits surélevés.



Mémoriser la positions des marches à l'intérieur afin de ne pas les heurter accidentellement ou trébucher sur elles : cela entraîne des risques de chute et de blessure.

1.14 Portes des meubles

Les portes des meubles hauts ou bas peuvent rester ouvertes dans des positions qui gênent les utilisateurs du véhicule, par exemple les portes des meubles hauts peuvent entrer en collision avec leur tête et les portes des meubles bas avec leurs jambes. Veiller à ne pas se blesser.

1.15 Stores occultants cabine

Si le véhicule est équipé de stores occultants cabine pour le pare-brise et les fenêtres latérales, avant de partir et avec le véhicule à l'arrêt, vérifier que tous les stores occultants soient complètement repliés et leur dispositif de blocage bien fixé. En particulier, contrôler soigneusement le store occultant du pare-brise : ses deux moitiés doivent être solidement fixées à leur point d'attache latéral. Après avoir bloqués les stores occultants, essayer de les débloquent en les tirant assez énergiquement, mais sans débloquent leur système de fixation : les stores occultants doivent rester bloqués.



Si cette procédure n'est pas suivie, le risque persiste que les stores occultants ne se referment à l'improviste pendant la marche et qu'ils ne causent un accident grave.



En cas de doute sur l'intégrité du mécanisme de blocage des stores occultants, ne pas utiliser le véhicule sur route et s'adresser à un atelier agréé Ahorn Camp.

1.16 Moquette cabine

Contrôler que la moquette de la cabine et/ou d'autres éventuels tapis présents dans la cabine soient toujours installés correctement et qu'ils n'interfèrent en aucun cas avec les pédales du poste de conduite.



Avant chaque démarrage, vérifier que la moquette et/ou d'autres éventuels tapis n'interfèrent pas avec les pédales du poste de conduite.

1.17 Aimants



ATTENTION

Il peut y avoir des aimants sur le véhicule, par exemple pour fermer les portes ou les portes des meubles ou pour aligner les coussins du canapé. Les aimants peuvent affecter le fonctionnement d'appareils tels que les stimulateurs cardiaques et les défibrillateurs implantés, entraînant de graves risques pour la santé. Si vous possédez l'un de ces appareils, gardez une distance de sécurité avec les aimants. Avertissez tous les porteurs de ces appareils de ne pas s'approcher trop près des aimants.

1.18 Airbag frontal côté passager et sièges pour enfants



ATTENTION

Ne jamais positionner un siège enfant qui soit orienté vers l'arrière devant un airbag frontal actif. Risque de décès ou de blessure grave pour l'enfant en cas de déclenchement.

1.19 Appui-tête

NOTE

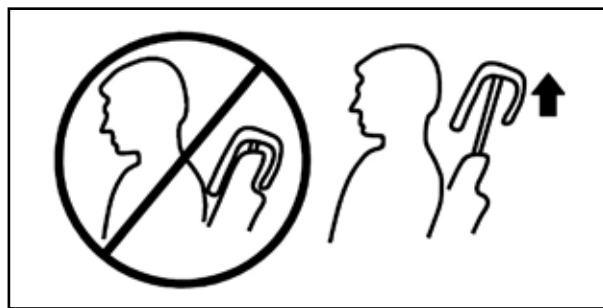
Les instructions suivantes concernent les sièges dans la cellule. Pour les sièges dans la cabine, se reporter au manuel d'utilisation du châssis.

ATTENTION

N'utiliser pas un siège pendant la conduite sans placer son appui-tête en position d'utilisation.

ATTENTION

Le siège ne peut pas être utilisé pendant la conduite avec l'appui-tête complètement abaissé.



Positionner la partie supérieure de l'appui-tête à la même hauteur que le haut de la tête, ou à la mesure la plus proche, à l'aide des clics prévus dans la course de réglage de l'appui-tête.

ATTENTION

Régler l'appui-tête véhicule à l'arrêt, avant de démarrer.

ATTENTION

Ne régler pas l'appui-tête lorsque le véhicule est en mouvement.

Pour un bon entretien, nous vous conseillons de suivre les indications figurant ci-après, ainsi que celles qui sont contenues dans les guides pour l'utilisation et l'entretien des divers appareils montés sur le camper van. Les véhicules Ahorn Camp sont montés sur des châssis de plusieurs constructeurs. Lors du montage, Ahorn Camp utilise des accessoires et des composants provenant de différents fournisseurs sélectionnés. Les constructeurs de châssis et les producteurs d'accessoires et de composants gèrent d'une manière autonome le service après-vente. En cas de nécessité, il faut donc se diriger vers le service après-vente du constructeur du composant défectueux. En effectuant les contrôles conseillés, le véhicule restera en bon état pendant de très nombreuses années.

2.1 Avertissement

Dans le but de prévenir une éventuelle usure irrégulière des pneus, nous vous conseillons, dès que vous aurez parcouru les premiers 500 km, de faire effectuer, dans des garages spécialisés, et à vos frais, la mesure des valeurs de parallélisme des roues avant de votre véhicule Ahorn Camp en état de marche. Ahorn Camp ne pourra être retenue responsable des inconvénients et des dégâts éventuels dûs à un contrôle qui n'a pas été effectué.

2.2 Départ

Avant de prendre le départ, nous vous recommandons de :

- remonter les éventuels vérins de stationnement et nettoyer le terrain autour du véhicule pour le rendre dans l'état dans lequel vous l'avez trouvé ;
- vous assurer de n'avoir rien oublié sous le véhicule et aux alentours immédiats ;
- déconnecter l'éventuel branchement 230 V ;
- fermer la vanne de la bouteille de gaz ;
- bien stabiliser tous les objets à l'intérieur du véhicule ;
- s'assurer que toutes les portes intérieures et tous les portillons soient fermés ;
- s'assurer que toutes les baies soient fermées ;
- fermer les lanterneaux ;
- vérifier sur le tableau de contrôle le niveau de la réserve d'eau ainsi que les niveaux des divers réservoirs et l'état des batteries ;
- s'assurer que toutes les portes soient fermées ;
- orienter correctement les rétroviseurs latéraux ;
- là où c'est possible, retirer ou éloigner la table placée devant les sièges arrière occupés pendant la marche du véhicule ;
- s'assurer que les passagers occupent les places prévues à cet effet lorsque le véhicule roule ;
- attacher les ceintures de sécurité.

 ATTENTION

Avant de partir il est obligatoire de vidanger le chauffe-eau/la chaudière complètement.
--

 ATTENTION

Avant de partir, il est obligatoire de vidanger le réservoir d'eau propre jusqu'au niveau de 20 litres en utilisant le robinet spécifique.
--

2.3 Conduite

Bien que la conduite d'un véhicule de loisirs soit facile, il faut se rappeler qu'il s'agit d'un véhicule beaucoup plus encombrant qu'une voiture. Un encombrement plus important implique une attention plus soutenue que ce soit sur le côté droit (pas trop près des garde-fous) ou sur le côté gauche (ne pas rouler au milieu de la route). Il est conseillé de s'entraîner un peu pour s'habituer aux nouvelles dimensions. Nous suggérons d'être encore plus attentif dans les situations suivantes :

- en cas de vent, particulièrement lors des dépassements, sur les ponts ou à la sortie des tunnels ;
- lors de passages à hauteur réduite, en se rappelant que sur le toit il peut y avoir des accessoires/équipement en option installés ou des bagages qui augmentent la hauteur totale du véhicule. Attention, entre autres, aux parkings qui limitent la hauteur des véhicules, souterrains, garages, auvents de stations service, branches d'arbres, etc. ;
- en marche arrière, s'assurer d'une bonne visibilité de la zone arrière et éventuellement se laisser guider par une autre personne ;
- dans les descentes à forte déclinaison.

En général, dans chaque circonstance et surtout pendant un dépassement, se rappeler que les prestations d'un véhicule de loisirs sont difficilement comparables à celles de votre propre voiture. De plus, il faut un respect rigoureux de la réglementation routière et surtout de la distance de sécurité entre les véhicules.

2.4 Stationnement

Pendant le stationnement, nous vous recommandons de :

- vous en tenir scrupuleusement aux diverses recommandations fournies dans le présent guide, pour ce qui est de l'utilisation de la cellule, et dans les livrets relatifs aux différents appareils (réfrigérateur, chauffe-eau, four, etc.) faisant également partie de la documentation de bord. Si à la livraison du véhicule, une partie de la documentation était manquante, il vous sera possible de la réclamer au réseau de vente Ahorn Camp ;
- vous assurer que le véhicule soit en position parfaitement horizontale de manière à garantir un rendement optimal des divers appareils de l'équipement ;
- toujours s'informer sur les éventuelles normes qui, au niveau local, pourraient réglementer le stationnement et le camping.



ATTENTION

Il ne faut absolument pas obstruer les prises d'air dont est équipé le véhicule, aussi bien sur le plafond qu'au niveau du sol.



ATTENTION

En cas d'arrêt prolongé, les stores occultants de la fenêtre de la salle de bains et du lanterneau de la salle de bains doivent rester fermés.



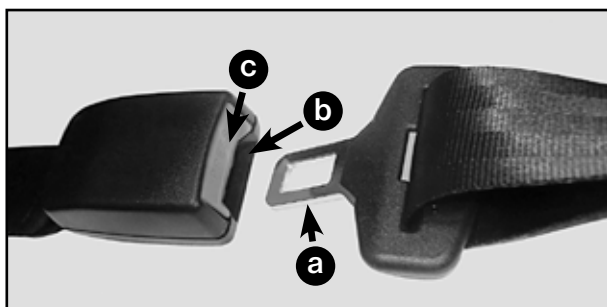
Les sièges adaptés à l'accueil de passagers dans l'habitacle pendant la marche du véhicule sont indiqués par le symbole ci-contre.

! ATTENTION

Le conducteur du camper van est responsable du bon emploi des ceintures de sécurité, pour lui-même et pour ses passagers, conformément aux dispositions légales en vigueur localement.

3.1 Emploi et entretien

3.1.1 Emploi des ceintures de sécurité



Pour boucler la ceinture

- Prendre la languette terminale en métal (a) de la partie de ceinture à votre droite, la passer autour de votre tronc et l'introduire dans la fente de la boucle (b), placée à votre gauche, jusqu'au blocage à l'intérieur.
- Une fois bouclée, la ceinture de sécurité doit être bien tendue en adhérant au corps afin d'empêcher les mouvements de l'occupant assis sur le siège.
- La ceinture doit être portée en tenant le buste droit et appuyé au dossier du siège.

Pour détacher la ceinture

- Appuyer sur le bouton rouge (c) de la boucle, et accompagner la ceinture dans son enroulement (si elle est munie de l'enrouleur) afin d'éviter qu'elle ne s'entortille.

! ATTENTION

L'enrouleur bloque la ceinture si elle est retirée brusquement, avec un angle de traction excessif, ou à la suite de fortes accélérations et décélérations. Pour pouvoir l'enlever, il faut la réenrouler brièvement et la retirer à nouveau.

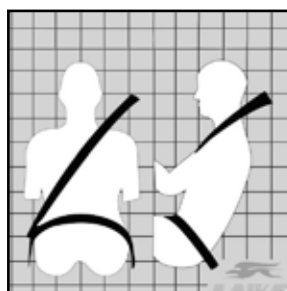


Figure 1 - Ceinture à 3 point

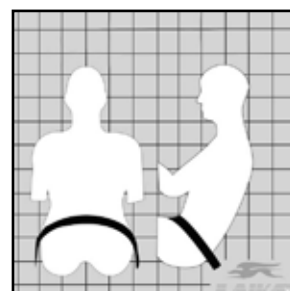


Figure 2 - Ceinture sous-abdominale

✓ CE QU'IL FAUT FAIRE

- Toujours boucler les ceintures de sécurité avant de se mettre en route.
- Suivre l'exemple des figures 1 et 2 pour bien porter les ceintures de sécurité.
- Chaque ceinture doit servir à un seul passager à la fois.
- Après le voyage, détacher la ceinture et la remettre en place en l'accompagnant jusqu'à son enroulement complet pour éviter qu'elle ne s'entortille.

✗ CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE

- Ne pas appuyer sur le bouton (c) pendant la marche du véhicule.
- La sangle de la ceinture ne doit en aucun cas être enroulée sur elle-même.
- Ne pas utiliser de dispositifs qui éloignent la ceinture du corps ou qui gênent son enroulement.
- Ne pas transporter d'enfants sur les genoux en utilisant une seule ceinture pour protéger les deux passagers à la fois.

! ATTENTION

Les ceintures décrites ici ont été conçues pour la protection de passagers adultes d'une taille minimale de 150 cm.

3.1.2 Entretien et nettoyage des ceintures

- Veiller à toujours employer les ceintures sans que la sangle ne s'entortille afin qu'elle puisse coulisser librement.
- Laver les ceintures à l'eau et éventuellement au savon neutre, puis rincer. Laisser sécher à température ambiante.
- L'emploi d'autres types de détergents est à éviter puisqu'ils risqueraient d'affaiblir la trame du tissu.
- Ne pas mouiller les enrouleurs.
- Remplacer les ceintures si on constate la présence d'usure ou de déchirures.

CE QU'IL FAUT FAIRE
<ul style="list-style-type: none"> • Si la ceinture a été employée avec une forte sollicitation (accident grave), il faut la remplacer entièrement en même temps que la ferrure pour sa fixation.

CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE
<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas démonter ou altérer les pièces des ceintures de sécurité. Toute intervention doit être confiée à du personnel agréé.

3.2 Transport d'enfants

Pour voyager dans un camper van, chaque passager doit pouvoir être attaché par un système de retenue adapté.

Même les enfants doivent pouvoir être attachés par des systèmes de retenue adaptés à leur poids / taille / âge, comme le prévoit le Règlement européen ECE R44, puisque leur emploi est obligatoire.

Les systèmes de retenue pour enfants se divisent en 5 groupes :

Groupe 0 jusqu'à 10 kg de poids

Groupe 0+ jusqu'à 13 kg de poids

Groupe 1 9 – 18 Kg de poids

Groupe 2 15 – 25 Kg de poids

Groupe 3 22 – 36 Kg de poids

Les sièges du véhicule peuvent accueillir ces systèmes de retenue pour enfants :

Groupe	Première rangée Siège passager	Deuxième rangée Siège position 3	Deuxième rangée Siège position 4
0	Voir mode d'emploi Renault	Non prévu	U [E-ISO/R1]
0+	Voir mode d'emploi Renault	Non prévu	U [E-ISO/R1] U [D-ISO/R2] U [C-ISO/R3]
1	Voir mode d'emploi Renault	Non prévu	U [D-ISO/R2] U [C-ISO/R3] U [B-ISO/F2] U [B1-ISO/F2X] U [A-ISO/F3]
2	Voir mode d'emploi Renault	Non prévu	U [Non prévu]
3	Voir mode d'emploi Renault	Non prévu	U [Non prévu]

U = compatible avec les systèmes de retenue pour enfant et avec les [systèmes de retenue pour enfant ISOFIX] de catégorie universelle selon leur classe de poids.

ATTENTION
<p>L'utilisation d'un système de retenue pour enfant et d'un [système de retenue pour enfant ISOFIX] est permis uniquement après avoir déplacé la table.</p>

ATTENTION
<p>Les points d'ancrage ISOFIX du véhicule ne sont pas compatibles avec les systèmes de retenue pour enfants ISOFIX de type F-ISO/L1 et G-ISO/L2.</p>

ATTENTION
<p>Contrôler chaque fois que le siège auto soit correctement fixé, en essayant de le retirer sans interférer sur le système de blocage.</p>

3.2.1 Isofix



Seuls les sièges pour enfants qui conviennent à la sangle de fixation Isofix avec Top-Tether et qui sont marqués comme tels doivent être fixés au système de fixation Isofix.



Respecter les consignes de sécurité et les instructions de montage du fabricant du siège pour enfant.



Les sièges de véhicules adaptés à l'Isofix sont équipés du symbole Isofix (2). La position du top-tether est signalée par un symbole (3).

Installation

- Encliqueter les bras d'encliquetage (8) dans les étriers de fixation (4). Un cliquetis clair doit être entendu.
- Vérifiez à l'aide d'une forte secousse si le siège pour enfant (7) est bien installé.
- Glissez la ceinture Top-Tether (5) sur l'appuie-tête du siège du véhicule.
- Accrocher le crochet de fixation (6) dans le Top-Tether (1).

Le démontage s'opère dans l'ordre inverse.



CE QU'IL FAUT FAIRE

- Vérifier la présence de l'étiquette d'homologation ECE R44 sur le système de retenue.
- Suivre les instructions du fabricant du système de retenue pour enfants pour une bonne installation.
- Désactiver les air-bag côté passager avant d'installer un système de retenue de classe 0 / 0+ orienté contre le sens de la marche sur le siège avant de la cabine (voir également la documentation du châssis automobile de base).



CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE

- Les enfants mesurant moins de 150 cm, ne peuvent pas voyager munis uniquement des ceintures de sécurité dont est équipé le véhicule.

4.1 Dotations des clés



a) Clé du châssis.

b) Clé bouchon réservoir d'eau et portillon d'accès au réservoir WC.



CE QU'IL FAUT FAIRE

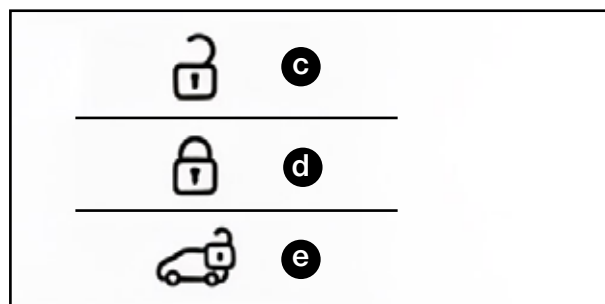
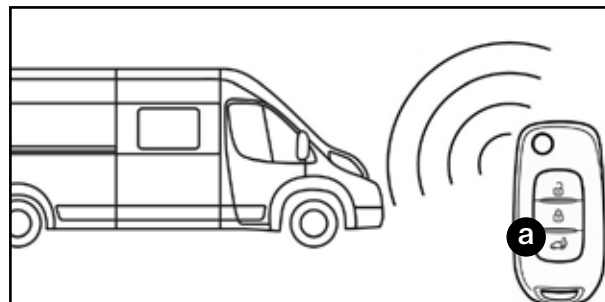
- Verrouiller toujours toutes les portes quand on laisse le véhicule sans surveillance.
- Avant tout démarrage vérifier que toutes les portes et les portillons soient fermés.



ATTENTION

Certains véhicules sont équipés d'un dispositif appelé « supercondamnation » qui, s'il est inséré, empêche l'ouverture des portes de la cabine de l'intérieur. Pour des informations plus détaillées concernant ce dispositif, consulter le guide d'utilisation du châssis.

4.1.1 Verrouillage centralisé



Télécommande intégrée à la clé de contact (a) :

c) Touche pour l'ouverture des portes de la cabine (en mode sécurisé) ou de toutes les portes (en mode accès).

d) Touche pour le verrouillage de toutes les portes.

e) Touche pour l'ouverture du portillon latéral et du portillon arrière.



NOTE

Pour des informations plus détaillées concernant la télécommande intégrée à la clé de contact, consulter le guide d'utilisation du châssis.



ATTENTION

Pour le nettoyage des baies et des lanterneaux n'utiliser en aucun cas ni alcool, ni produits alcooliques. Laver exclusivement avec de l'eau et du savon neutre.

5.1 Baies

Les baies utilisées, coulissantes ou projetables, sont composées d'un encadrement extérieur, d'un encadrement intérieur et d'un double vitrage.

Les doubles vitrages, transparents, ont un interstice d'air qui peut absorber l'humidité et, par conséquent, l'éventuelle apparition de condensation à l'intérieur ne doit pas faire l'objet de préoccupations.

Dans l'encadrement intérieur se trouvent le store et la moustiquaire à enroulement qui sont commandés par un système à ressort. Un mécanisme, à commande manuelle, permet de varier leur position selon vos besoins.

Dans le cas où ce mécanisme aurait besoin d'entretien, nous vous conseillons de vous adresser à un concessionnaire Ahorn Camp, car cette opération nécessite le démontage de l'encadrement.



ATTENTION

En cas d'arrêt prolongé, les stores occultants de la fenêtre de la salle de bains et du lanterneau de la salle de bains doivent rester fermés.



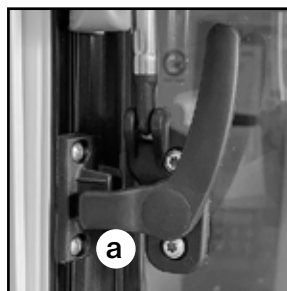
CE QU'IL FAUT FAIRE

- Nettoyer de façon périodique les glissières des baies coulissantes et les compas des baies projetables.
- Traiter les joints en caoutchouc avec du talc.
- Contrôler périodiquement les fermetures.

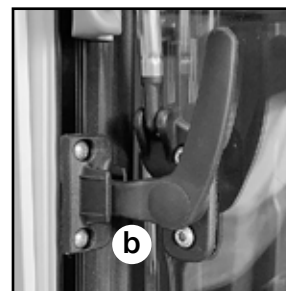


CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE

- Pour le lavage ne pas utiliser d'alcool ou de produits solvants.
- Ne pas poser d'étiquettes adhésives sur les vitrages transparents.



a



b

a) Baie projetable : poignée intérieure en position de fermeture.

b) Baie projetable : poignée intérieure en position d'aération permanente.

5.2 Vitres latérales cabine



ATTENTION

Pour une utilisation correcte des vitres de la cabine, voir le manuel du châssis automobile.



ATTENTION

Le conducteur est responsable du bon usage des appareils à commande électrique.



ATTENTION

Avant de fermer une vitre, s'assurer que cela ne puisse pas avoir de conséquences sur les occupants du véhicule.



ATTENTION

Pour des raisons de sécurité, ne quitter le véhicule qu'après avoir enlevé la clé de contact du tableau de bord.



CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE

- Ne pas laisser des enfants seuls dans le véhicule, tant qu'il est possible d'actionner les lève-vitres.

5.3 Lanterneaux

Sur le toit ont été installés des lanterneaux de types différents, tous dotés de moustiquaires intégrées, fixes ou coulissantes.

⚠ ATTENTION

Les lanterneaux ont été étudiés afin d'assurer une aération adéquate même en position de fermeture. Pour votre sécurité, n'obstruez pas le passage de l'air.

⚠ ATTENTION

Pendant la marche, les lanterneaux doivent être fermés, tandis que les stores occultants et les moustiquaires doivent être ouverts.

⚠ ATTENTION

Quand le véhicule se trouve à l'arrêt à l'exposition du soleil, les stores occultants ne doivent pas rester complètement fermés.

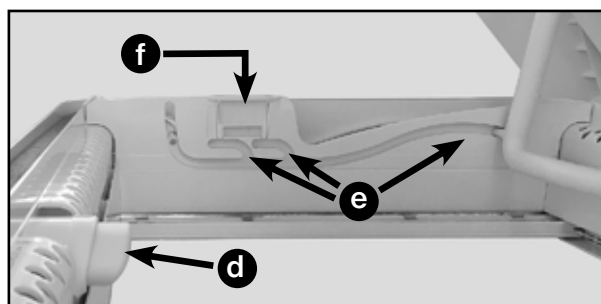
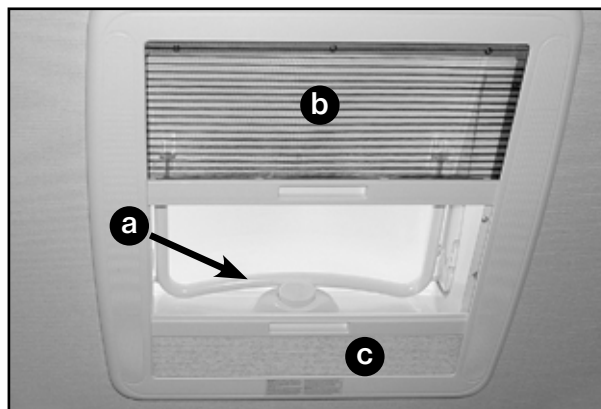
✓ CE QU'IL FAUT FAIRE

- Traiter les joints en caoutchouc avec du talc.
- Assurer un renouvellement continu de l'aération en été et surtout en hiver.
- En période de neige, il faut renouveler l'air de façon efficace.

✗ CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE

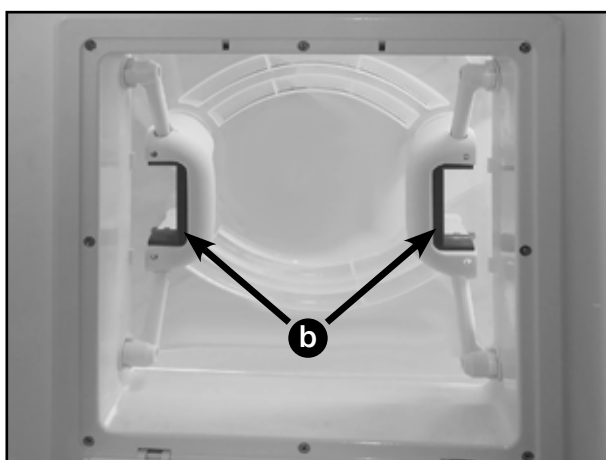
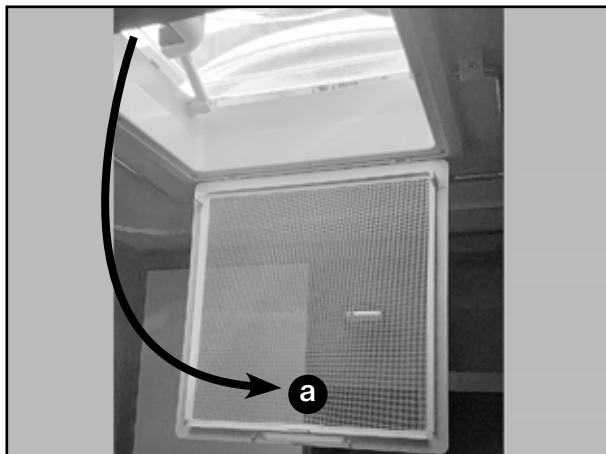
- Ne pas voyager avec les lanterneaux ouverts.
- Ne pas boucher les fentes d'aération.
- Ne pas fermer les stores pendant la marche car avec la pression de l'air, ils pourraient sortir des guides.

5.3.1 Dometic Micro/Mini/Midi Heki



- a) Poignée d'ouverture.
- b) Moustiquaire coulissante.
- c) Store coulissant.
- d) Verrou à bouton poussoir.
- e) Positions intermédiaires d'ouverture.
- f) Blocage des positions intermédiaires d'ouverture.

5.3.2 MPK 28 X 28



Pour ouvrir le lanterneau : ouvrir la moustiquaire (a), pousser sur les verrouillages (b) présents dans les poignées et pousser la fenêtre vers haut.

6.1 Introduction

L'installation électrique comprend un transfo-chargeur, une boîte à fusibles et un tableau de contrôle.

Le transfo-chargeur se met automatiquement en fonction lorsque le véhicule est branché au réseau de 230 V et il recharge soit la batterie cellule, soit la batterie moteur (à cette dernière il ne fournit qu'une charge de maintien).

La boîte à fusibles comprend les commandes des dispositifs et les contrôles des niveaux des réservoirs et des batteries. Chaque commande des dispositifs est protégée par un fusible.

✓ CE QU'IL FAUT FAIRE

- Il faut effectuer de façon périodique le test de fonctionnement du dispositif du disjoncteur.
- Pour l'installation d'accessoires toujours s'adresser à un atelier agréé Ahorn Camp. Ne modifier sous aucun prétexte l'installation électrique originale du châssis automobile sur lequel est aménagé le camper van.
- Les prises électriques intérieures ne doivent être utilisées qu'avec des appareils appropriés.

✗ CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE

- Ne pas introduire dans les fentes d'aération du transfo-chargeur des objets métalliques ou d'autres conducteurs.
- Ne pas utiliser à l'extérieur les appareils branchés aux prises intérieures.

i NOTE

Le transfo-chargeur et la boîte à fusibles se trouvent dans la base du siège conducteur.

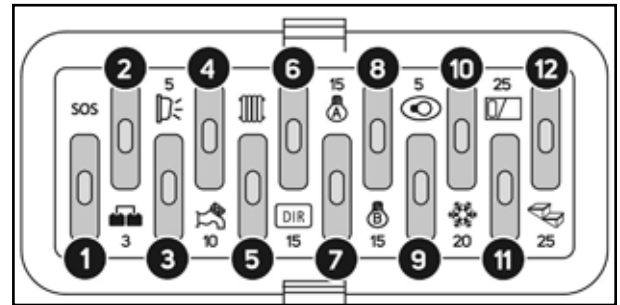
⚠ ATTENTION

Le transfo-chargeur et la boîte à fusibles ne doivent en aucun cas être exposés à la pluie, à des sources de chaleur ou entrer en contact avec des liquides conducteurs ou inflammables. Cela pourrait provoquer des court-circuits, des incendies ou des dommages irréversibles aux personnes, animaux ou choses.

⚠ ATTENTION

Éviter de mettre des matériaux en contact avec les composants de l'installation électrique, afin de garantir une ventilation correcte des composants eux-mêmes. Le manque de ventilation entraîne des risques de surchauffe, de courts-circuits, d'incendies et de dommages irréversibles aux personnes, aux animaux ou aux choses.

6.2 Boîte à fusibles



- 1) SOS - Insérer un fusible – de n'importe quel ampérage – pour alimenter les principaux dispositifs directement depuis la batterie cellule, en désactivant les contrôles électroniques. La LED jaune indique que la fonction est activée.
- 2) Sortie D+ simulée (3 A).
- 3) Lumière extérieure (5 A)
- 4) Pompe à eau (10 A)
- 5) Chauffage (10 A).
- 6) Sortie DIR – Chauffage électrique du réservoir (15 A).
- 7) Groupe lumières « A ».
- 8) Groupe lumières « B ».
- 9) Feux de position latéraux (5 A).
- 10) Alimentation réfrigérateur 12 V (20 A).
- 11) Antenne satellite motorisée (25 A).
- 12) Marchepied électrique (25 A).

⚠ ATTENTION

Établir les charges avec un personnel qualifié avant d'installer des accessoires électriques et décider attentivement le type de branchement à effectuer.

i NOTE

Pour des informations sur les connexions de la boîte à fusibles, voir le guide du constructeur.

i NOTE

Certains fusibles sont relatifs à des dispositifs qui ne sont pas de série ou qui ne sont pas prévus sur certains modèles.

i NOTE

Au cas où le véhicule serait équipé d'un chauffage Truma alimenté en gasoil (optionnel), le fusible correspondant sera de 20 A au lieu de 10 A.

6.3 Tableau de contrôle



- 1) Interrupteur général 12 V / Lumières.
- 2) Interrupteur pompe à eau.
- 3) Interrupteur lumière extérieure – s'éteint automatiquement lorsque le moteur tourne.
- 4) Date et heure.
- 5) Symboles des signaux actifs.
- 6) Touche Menu per la programmation du système.
- 7) Touches de navigation des widgets.
- 8) Interrupteur général ON/OFF. Pour éteindre le tableau, maintenir enfoncé pendant 3 secondes et confirmer l'extinction.
- 9) Températures intérieure et extérieure.
- 10) Widgets d'affichage des informations et de gestion des applications.
- 11) Symbole d'alarme – indique une ou plusieurs alarmes ; appuyer sur le symbole pour consulter la liste.

! ATTENTION

Si l'on utilise des batteries au lithium, la lecture de la tension peut donner des valeurs incorrectes.

i NOTE

Pour des informations plus détaillées concernant le tableau de contrôle voir le guide d'utilisation du constructeur.

6.4 Batteries

6.4.1 Batterie moteur

La batterie moteur se situe derrière le marchepied cabine sur le côté gauche.

i NOTE

Au moment du démarrage, l'alternateur du véhicule recharge automatiquement même la batterie cellule.

! ATTENTION

Pour l'entretien de la batterie moteur faire référence au manuel du constructeur du châssis.

6.4.2 Batterie cellule

La batterie cellule, avec l'installation complet de fusible de protection, se trouve sous le lit.

i NOTE

Au moment du démarrage, l'alternateur du véhicule recharge automatiquement même la batterie cellule. La recharge peut également se faire, toujours de manière automatique, en se branchant au réseau 230 V : il est donc recommandé d'utiliser cette source chaque fois que cela est possible.


! ATTENTION

Ne pas utiliser les différents dispositifs de manière prolongée sans recharger la batterie : lorsque la tension atteint 10,5 V, pour éviter d'endommager la batterie, tous les dispositifs sont automatiquement désactivés.

! ATTENTION

En cas d'installation d'une deuxième batterie cellule, les câbles des batteries doivent être positionnés de manière à ne pas créer de danger. L'installation doit être effectuée par du personnel spécialisé. Contactez toujours un atelier agréé Ahorn Camp.

Installation et enlèvement de la batterie cellule

 ATTENTION
Éteindre tous les appareils et les lampes avant de connecter ou deconnecter la batterie cellule.

 ATTENTION
En cas de remplacement de la batterie cellule, utiliser uniquement des batteries du même type et ayant les mêmes caractéristiques que celle installée d'origine.


Pour l'installation/enlèvement de la batterie cellule, procéder comme suit :

Installation :

- 1) S'assurer que tous les dispositifs sont débranchés et qu'il n'y a pas de tension dans l'installation.
- 2) Placer la batterie à l'intérieur du logement et la bloquer à l'aide des arrêts spéciaux.
- 3) Brancher les câbles aux bornes en veillant à respecter la polarité (rouge/positif - noir/négatif).

Enlèvement :

- 1) S'assurer que tous les dispositifs sont débranchés et qu'il n'y a pas de tension dans l'installation.
- 2) Débrancher les bornes des pôles de la batterie en veillant à protéger les extrémités des câbles avec les capuchons prédisposés.
- 3) Débloquer les arrêts pour le stationnement de la batterie et l'enlever.


 ATTENTION
Pour des raisons de sécurité, toujours protéger les pôles des batteries et ne pas placer d'objets métalliques à proximité de celles-ci (risque de court-circuit).


Batteries au lithium Teleco (en option)


Si le véhicule est équipé de batteries au lithium Teleco (en option), il est possible de surveiller l'état des batteries (charge résiduelle) grâce à une application à installer sur le smartphone. Vous pouvez télécharger l'application à l'aide du QR code suivant :



Pour préserver la charge de la batterie, lorsque vous ne l'utilisez pas, éteindre la batterie en maintenant le bouton (a) enfoncé pendant 5 secondes.

 ATTENTION
En cas d'installation d'un convertisseur, assurez-vous qu'il soit compatible avec la batterie.

 CE QU'IL FAUT FAIRE
<ul style="list-style-type: none"> • Il est bon de rappeler que la capacité de la batterie est limitée et qu'elle se réduit sensiblement en hiver. • En cas de travaux d'entretien à l'installation électrique, débrancher les pôles de la batterie. • En cas de période d'inutilisation prolongée du véhicule, débrancher toujours la batterie cellule à l'aide de l'interrupteur spécifique.

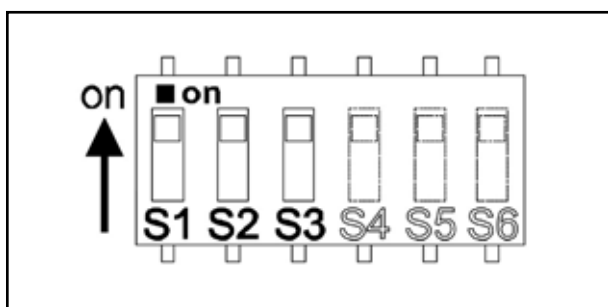
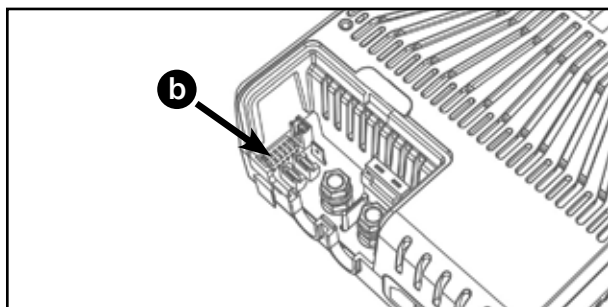
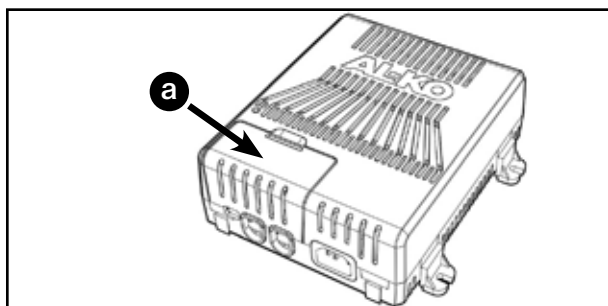
 CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE
<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas surcharger les lignes avec des accessoires électriques. • Ne pas laisser le moteur en marche quand les bornes de la batterie moteur ou celles de la batterie cellule sont désactivées (danger de court-circuit).

6.5 Transfo-chargeur

i NOTE

Le transfo-chargeur se trouve dans la base du siège conducteur ou bien à l'intérieur de la banquette.

Le transfo-chargeur est conçu pour recharger différents types de batteries : pour optimiser le fonctionnement de celui-ci, un sélecteur (b) est présent à l'intérieur, il est possible d'y accéder en retirant le couvercle (a).



Positionner les interrupteurs S1, S2 et S3 en fonction de la batterie utilisée, en suivant ce schéma :

S1	S2	S3	Batterie
off	off	off	LiFeP04 (13,9 V)
off	off	on	LiFeP04 (14,2 V)
off	on	off	LiFeP04 (14,4 V)
off	on	on	LiFeP04 (14,6 V)
on	off	off	GEL (14,1V)
on	off	on	Pb (14,4 V)
on	on	off	AGM1 (14,55 V)
on	on	on	AGM2 (14,7 V)

i NOTE

La position des interrupteurs S4, S5 et S6 n'a pas d'importance.

i NOTE

Consulter la documentation fournie par le fabricant de la batterie que l'on souhaite installer pour en vérifier la compatibilité avec le transfo-chargeur.

✓ CE QU'IL FAUT FAIRE

- Lire attentivement le guide d'utilisation du constructeur.
- Maintenir toujours ouverte l'aération prévue pour la circulation de l'air.
- Couper l'alimentation avant de brancher ou débrancher la connexion à la batterie.
- Il est opportun de limiter au maximum le prélèvement du courant pendant la recharge de la batterie (une absorption excessive allonge les temps de recharge et peut endommager la batterie).
- Si le câble d'alimentation ou les bornes de connexion à la batterie sont endommagés, ceux-ci doivent être remplacés par des articles similaires disponibles auprès du fabricant ou de l'assistance technique.
- Avant de brancher l'alimentation du transfo-chargeur à un groupe électrogène, s'assurer que la sortie 230 V de ce dernier est stabilisée.

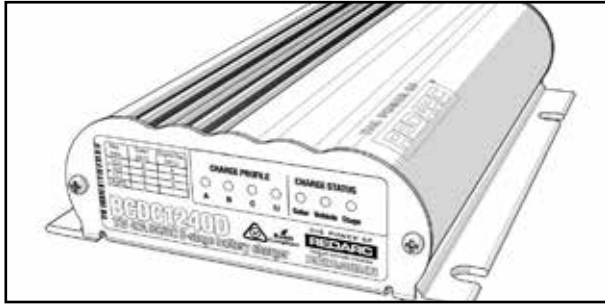
✗ CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE

- Ne pas introduire dans les fentes d'aération du transfo-chargeur des objets métalliques ou d'autres conducteurs.
- Ne pas obstruer les prises d'air situées sur le couvercle.
- Ne pas effectuer d'opérations de maintenance sans avoir coupé l'alimentation 230 V et 12 V.

! ATTENTION

La garantie échoit en cas d'utilisation impropre et le fabricant décline toute responsabilité pour dommages à choses ou personnes.

6.6 Booster



Sur les véhicules un composant supplémentaire est installé (booster) qui sert à optimiser la recharge de la batterie cellule pendant la marche du véhicule. Le booster se trouve près de la boîte à fusibles.

Profil de recharge



ATTENTION

Les opérations décrites ne doivent être exécutées que par du personnel qualifié. Toujours s'adresser à un atelier agréé Ahorn Camp.

Suivant le modèle de batterie cellule installé sur le véhicule, le booster doit être réglé selon le profil de recharge le mieux adapté. Le profil de recharge est déterminé par le type de branchement du câble orange :

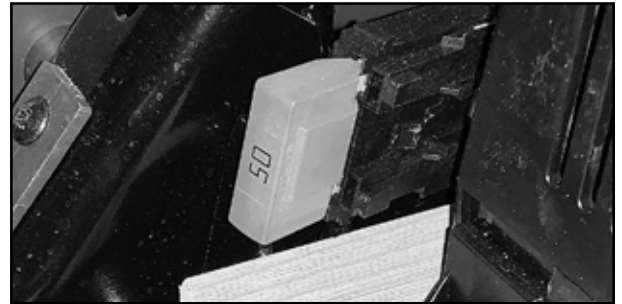
- Laisser le câble orange débranché pour sélectionner une tension maximum de 14,6 V (Profil A).
- Brancher le câble orange à la Masse générique pour sélectionner une tension maximum de 15,0 V (Profil B).
- Brancher le câble orange au câble rouge (positif batterie) pour sélectionner le profil H (profil pour batteries lithium avec chauffage intégré - 14,2 V).
- Brancher le câble orange au câble vert pour sélectionner le profil Li (profil pour batteries lithium - 14,2 V).



ATTENTION

Vérifier les caractéristiques techniques fournies par le producteur de la batterie cellule pour être sûr que la tension maximum du profil sélectionné ne dépasse pas la tension maximum de recharge indiquée par le producteur. Si la tension maximum est trop élevée pour le type de batterie installé, choisir un autre profil de recharge.

Inactivité du véhicule



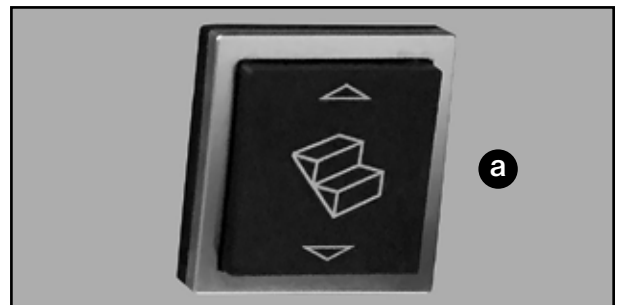
Si le véhicule reste inutilisé pendant une longue période, il est conseillé de débrancher le booster en retirant le fusible correspondant de 50 A, qui se situe près de la boîte à fusibles.



NOTE

Pour de plus amples informations sur le booster, consulter le guide d'utilisation du constructeur.

6.7 Marchepied électrique



Il est possible d'activer l'ouverture et la fermeture du marchepied électrique au moyen d'un interrupteur (a) situé à l'intérieur du véhicule, près de la porte d'entrée de la cellule.



NOTE

Pour des raisons de sécurité, le marchepied électrique se rétracte automatiquement au démarrage du moteur.



ATTENTION

Il est interdit de monter ou de descendre sur le marchepied quand il est en mouvement.



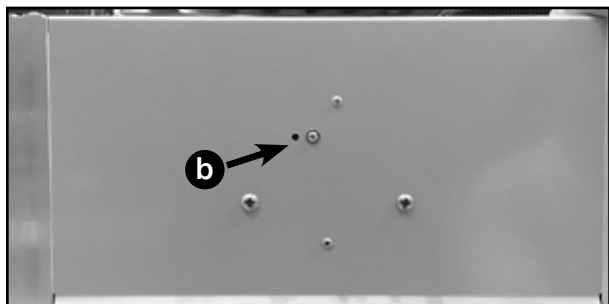
ATTENTION

Faire toujours attention en montant et en descendant : le marchepied pourrait être glissant.

⊗ CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE

- Ne pas laisser d'objets sur le marchepied.
- Ne pas laisser le marchepied ouvert pendant la nuit avec des températures inférieures à 0 °C.

6.7.1 En cas de panne



En cas de panne, avec le marchepied bloqué en position ouverte, procéder de façon suivante pour mettre le marchepied en position de fermeture, puis s'adresser à un atelier agréé Ahorn Camp.

- 1) Insérer un tournevis ou un autre outil approprié à l'intérieur du trou (b) situé sous le marchepied et pousser jusqu'à obtenir le déblocage du marchepied.
- 2) Pousser manuellement le marchepied jusqu'à la position de fermeture.

6.8 Autres composants

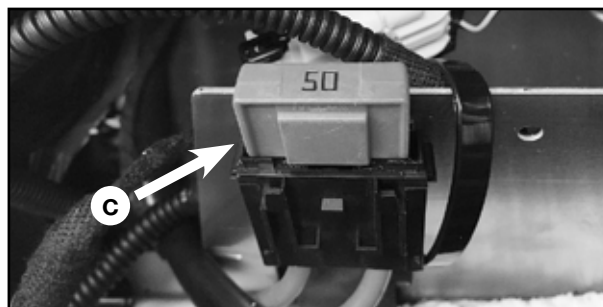
Disjoncteur différentiel - Interrupteur général 230 V



⚠ ATTENTION

Il faut périodiquement effectuer le test de fonctionnement du disjoncteur en appuyant sur la touche (a).

Coupe batterie



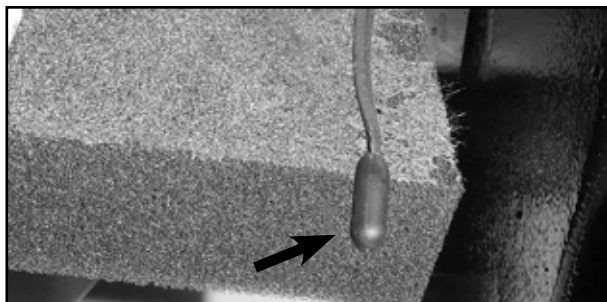
En cas de période d'inutilisation prolongée du véhicule, débrancher toujours la batterie cellule en enlevant le fusible (c), qui est situé sous le lit (à proximité de la batterie).

Sonde température intérieure



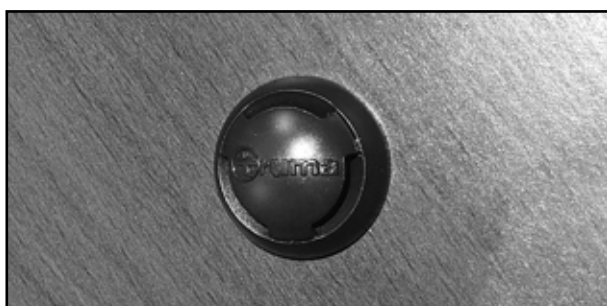
La sonde de relevé de la température intérieure est généralement installée à proximité du tableau de contrôle ou sur le côté du meuble entre la cabine et la cellule.

Sonde température extérieure



La sonde de relevé de la température extérieure se trouve sous le plancher dans la partie avant droite du véhicule.

Sonde température pour chauffage Truma



Sonde généralement installée à proximité du tableau de contrôle qui sert au fonctionnement de l'installation de chauffage Truma.

Prises USB



Dans la cellule sont présentes des prises USB qui peuvent être utilisées pour recharger certains dispositifs comme smartphone. Pour alimenter ces prises USB, il faut activer sur le tableau de contrôle l'interrupteur général 12 V / Lumières.

7.1 Avertissements

Il faut toujours se rappeler que la puissance réfrigérante du réfrigérateur est influencée par :

- les conditions climatiques auxquelles est exposé le véhicule (si on le laisse à l'arrêt au soleil, l'été, la température peut atteindre et dépasser les 50 °C) ;
- la couche de glace présente sur les parois du réfrigérateur qui sert d'isolant (dégivrer quand elle dépasse les 3 mm) ;
- la quantité d'aliments présente dans le réfrigérateur.

Afin d'éviter de dangereuses intoxications alimentaires, il est recommandé de prêter la plus grande attention pour la conservation des denrées périssables en se rappelant que les prestations de ces appareils ne sont pas comparables à celles d'un réfrigérateur domestique classique.



ATTENTION

Avant l'utilisation de l'appareil, lire attentivement le manuel d'utilisation du constructeur.



ATTENTION

Lorsque le véhicule n'est pas branché sur le réseau 230 V, le réfrigérateur est alimenté par la batterie cellule, même lorsque le moteur est éteint. Éteindre le réfrigérateur pour protéger la charge de la batterie.



NOTE

Tous les réfrigérateurs sont équipés d'un bac interne de récupération des condensats. Les modèles CV 560 e CV 630 disposent également d'un système externe d'évacuation des condensats. Ce système de vidange externe fonctionne uniquement en retirant le bac interne de récupération du réfrigérateur. Pendant la conduite, il est recommandé d'utiliser la vidange externe, car les oscillations du véhicule pourraient provoquer une fuite d'eau du bac. Pendant que le véhicule est garé, il est cependant recommandé d'utiliser le bac de récupération interne, car l'évacuation à l'extérieur pourrait entraîner une violation des réglementations locales et par conséquent une amende.

7.2 Emploi et entretien

7.2.1 Réfrigérateur type A



Pour mettre le réfrigérateur en marche : appuyer sur le bouton de commande (a) pendant 2 secondes.

Pour naviguer dans le menu :

- Appuyer sur le bouton de commande (a) pour activer le menu de navigation.
- Tourner le bouton de commande (a) pour sélectionner le menu Détails souhaité.
- Appuyer sur le bouton de commande (a) pour ouvrir le menu Détails sélectionné.
- Tourner le bouton de commande (a) pour naviguer au sein du menu Détails.
- Appuyer sur le bouton de commande (a) pour sélectionner le réglage souhaité.

Pour arrêter le réfrigérateur : appuyer sur le bouton de commande (a) pendant 4 secondes.

b) Indicateur de réglage de la température.

c) Fonctionnement sur source d'alimentation CC.

d) Mode utilisateur/Réglages.

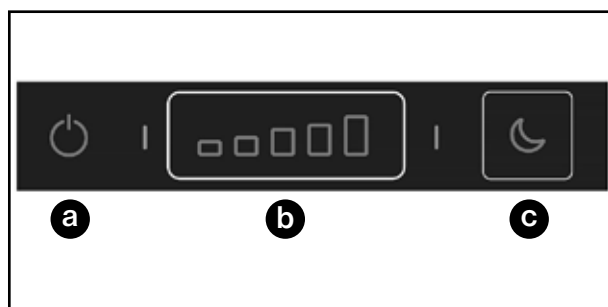


NOTE

Pour d'autres renseignements sur le réfrigérateur faire référence au manuel d'utilisation du constructeur.

7.2.2 Réfrigérateur type B

Tableau de contrôle



- a) Bouton ON/OFF.
- b) Bouton de sélection du niveau de refroidissement. Pour sélectionner le niveau de refroidissement, appuyer sur le bouton pendant quelques secondes jusqu'à ce que les icônes commencent à clignoter, puis appuyer à nouveau sur le bouton pour régler le niveau.
- c) Bouton de mode nuit (réduit le bruit et la consommation d'énergie).

NOTE

Pour d'autres renseignements sur le réfrigérateur faire référence au manuel d'utilisation du constructeur.

CE QU'IL FAUT FAIRE

- Prêter la plus grande attention pour la conservation des denrées périssables.
- Si possible, allumer le réfrigérateur environ 6 heures avant d'y ranger les produits.
- Quand le véhicule est à l'arrêt, veiller à le mettre à niveau.
- Dégivrer quand il se crée une couche de glace de plus de 3 mm.
- Laver l'intérieur avec des produits spéciaux à la fin de l'utilisation.
- Traiter avec du talc les joints en caoutchouc de la porte.

CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE

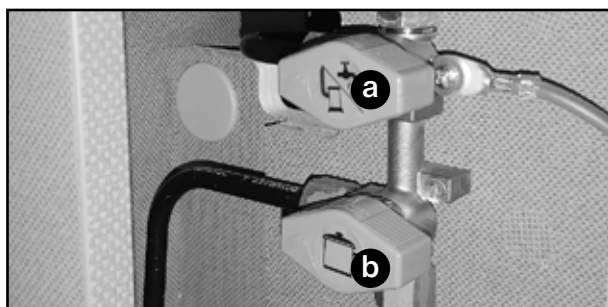
- Ne pas ouvrir souvent la porte en été.
- Ne pas introduire des aliments encore chauds.
- Ne pas consommer d'aliments périssables en cas d'interruption prolongée de la réfrigération.
- Ne pas exposer au soleil la paroi où est logé le réfrigérateur.
- Ne pas laisser les portes du réfrigérateur fermées pendant les périodes de non utilisation.
- Ne pas démonter le réfrigérateur de façon autonome.

8.1 Description générale

L'installation du gaz, taré sur une pression d'exercice de 30 mbar, part du coffre à bouteilles de gaz complètement étanche par rapport à la cellule et équipé de grilles d'aération vers l'extérieur.

L'espace disponible permet de loger une bouteille de gaz, avec possibilité de loger une deuxième bouteille de réserve. Les bouteilles doivent être fixées aux ancrages prévus à cet effet.

Il est recommandé de fermer les robinets relatifs aux appareils qui ne sont pas utilisés et éventuellement la vanne principale de la bouteille de gaz dans le cas où aucun appareil à gaz n'est utilisé.



Robinetterie à 2 voies, indiquées par des symboles : chauffage - chauffe-eau (a), table de cuisson (b).

NOTE

Certains modèles/équipements sont équipés d'un chauffage alimenté en gasoil.

ATTENTION

Pendant la marche du véhicule et pendant les haltes dans les stations de service il est défendu de tenir ouverte la vanne principale des bouteilles à gaz.

ATTENTION

Ne pas utiliser d'appareils à gaz si on n'est pas sûr de l'intégrité de l'installation à gaz ainsi que du nettoyage des prises d'air dont est équipé le véhicule, aussi bien sur le plafond qu'au niveau du sol.

NOTE

Pendant l'hiver, il est conseillé d'utiliser du gaz propane (le butane ne se gazéifie pas à une température inférieure à 0 °C).

Remplacement de la bouteille de gaz

ATTENTION

Pendant le raccordement et le débranchement de la bouteille de gaz et pendant les opérations de déplacement des bouteilles dans le compartiment, faire extrêmement attention afin d'éviter d'endommager, de tendre ou de plier le flexible.

Pour le remplacement de la bouteille de gaz, observer la procédure suivante :

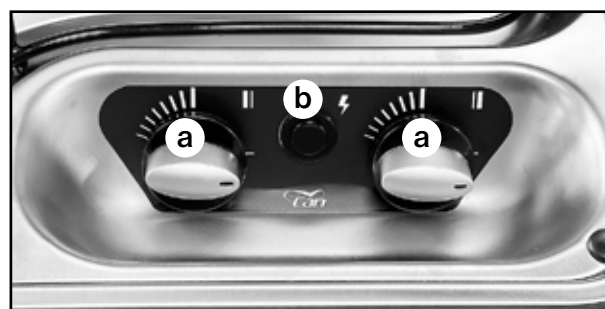
- 1) S'assurer que les robinets de tous les appareils alimentés au gaz soient fermés.
- 2) Fermer le robinet de la bouteille de gaz à remplacer.
- 3) Dévisser l'écrou qui fixe le flexible au robinet de la bouteille de gaz vide.
- 4) Décrocher la bouteille de gaz des arrêts et l'extraire de l'intérieur du logement prédisposé.
- 5) Vérifier que le robinet de la bouteille de gaz à remplacer est fermé.
- 6) L'insérer dans le logement dédié à l'intérieur du logement porte-bouteille en la fixant avec les arrêts spécialement prévus.
- 7) Retirer le bouchon en plastique scellant la nouvelle bouteille.
- 8) Extraire de l'intérieur du bouchon le nouveau joint et remplacer le vieux.
- 9) Revisser manuellement l'écrou du flexible sur la nouvelle bouteille en terminant le serrage avec la clé afin d'assurer l'étanchéité du joint.
- 10) Ouvrir lentement le robinet de la bouteille en ayant soin de relever les éventuelles fuites de gaz (odeur forte de gaz ou sifflement de fuite).

ATTENTION

Rechercher les éventuelles fuites de petite ampleur au moyen d'une solution d'eau savonneuse (jamais avec une flamme) en utilisant un pinceau et en passant cette solution sur les points où une éventuelle fuite (jonctions) est plus probable. La présence éventuelle de petites bulles indique la présence des fuites.

⚠ ATTENTION

Vérifier périodiquement l'état d'usure des lyres pour le gaz et les remplacer, si nécessaire, par des lyres de type approuvé. La date d'expiration ou la date de fabrication est indiquée sur les lyres. Si c'est la date de fabrication qui est indiquée, informez-vous sur la réglementation en vigueur dans votre pays pour en connaître la date d'expiration. En général, la date d'expiration des lyres est variable, suivant le pays dans lequel on se trouve.



- a) Boutons brûleurs.
- b) Bouton d'allumage électronique.

✓ CE QU'IL FAUT FAIRE

- Vérifier l'ancrage des bouteilles aux courroies de fixation.
- Vérifier de façon périodique la fermeture des raccords flexibles à la bouteille.
- Vérifier chaque année l'étanchéité de l'installation dans un atelier agréé Ahorn Camp.
- Ne transporter les bouteilles de gaz qu'à l'intérieur du coffre porte-bouteilles.
- Pendant l'hiver, il est conseillé d'utiliser du gaz propane (le butane ne se gazéifie pas à une température inférieure à 0 °C).

i NOTE

Pour de plus amples informations sur la table de cuisson, consulter le manuel d'emploi du constructeur.

✗ CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE

- Ne pas boucher les grilles d'aération du coffre porte-bouteilles.
- Ne pas utiliser d'appareils à gaz avec une pression de travail différente.

✓ CE QU'IL FAUT FAIRE

- Laver après l'utilisation avec des produits spéciaux pour l'acier inox.
- Après l'utilisation, sécher soigneusement toutes les surfaces en acier inox.

✗ CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE

- Ne pas boucher les fentes pour la circulation de l'air.
- Ne pas laisser le véhicule sans surveillance pendant le fonctionnement des feux cuisine.
- Ne pas utiliser la table de cuisson pendant la marche.
- Ne fermer le couvercle en cristal de la cuisine que lorsque les feux se sont refroidis.
- Ne pas utiliser les feux de cuisson pour réchauffer l'ambiance.
- Pour le nettoyage de toutes les surfaces en acier inox, ne pas utiliser de détergents à base de chlore, de détergents abrasifs, d'éponges ou brosses métalliques.

8.2 Table de cuisson

La table de cuisson est munie de vannes de sécurité thermostatiques qui garantissent l'interruption des émanations du gaz en cas d'extinction de la flamme. Pour allumer les brûleurs il faut appuyer et tourner le bouton et, lorsque l'allumage est fait, le maintenir appuyé pendant quelques secondes.

⚠ ATTENTION

Contrôler périodiquement le fonctionnement correct des vannes thermocouples.

i NOTE

Il est conseillé de ne pas poser des casseroles bouillantes en contact direct avec le plan de travail de la cuisine.

 ATTENTION

Avant de partir il est obligatoire de vidanger le chauffe-eau/la chaudière complètement.

 ATTENTION

Se rappeler toujours que le chauffage ne fonctionne pas sans courant électrique. Pour cette raison, il est recommandé de contrôler fréquemment en hiver la charge de la batterie cellule et s'il est impossible de se brancher à un réseau 230 V, de limiter au minimum l'utilisation des différents dispositifs de manière à assurer toujours à la batterie la charge nécessaire pour le fonctionnement du chauffage.

 CE QU'IL FAUT FAIRE

- Vérifier périodiquement que le tuyau de la mise à l'air soit en bon état.
- En cas de danger de gel vérifier que le chauffe-eau s'est bien vidé automatiquement.
- Lire attentivement le manuel du fabricant.

 CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE

- Ne modifier pour aucune raison le tuyau de la mise à l'air. Pour tout entretien, s'adresser exclusivement au service après-vente Ahorn Camp ou au concessionnaire.

L'installation dispose d'un chauffage à air chaud avec chauffe-eau intégré.

La diffusion de l'air chaud est garantie par une série de bouches positionnées de façon appropriée.

 NOTE

Pour le bon fonctionnement du chauffage, il faut laisser toutes les bouches d'air ouvertes.

 NOTE

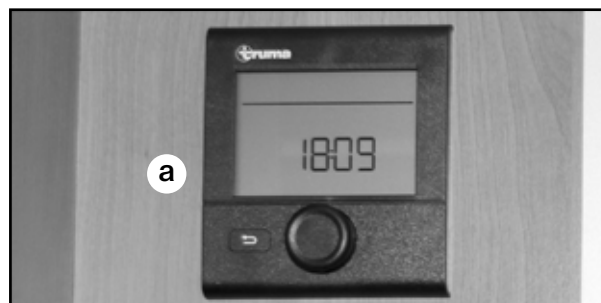
Quand le chauffage est éteint et en cas de danger de gel, le chauffe-eau se vide automatiquement.

La vidange du chauffe-eau peut être manuelle à l'aide du bouton spécifique placé sur la vanne de vidange, ou automatique. Le chauffe-eau se vide automatiquement quand la température interne est proche de 3 °C. Pour faciliter la vidange, laisser au moins un robinet ouvert de la salle de bains ou de la cuisine (il est toutefois conseillé de les laisser tous ouverts pour éviter que de l'eau reste dans les robinets avec comme conséquence, des dommages causés par le gel).

 NOTE

En cas de vidange, automatique ou manuelle, pour son utilisation successive, il faut fermer la vanne de vidange.

Tableau de contrôle

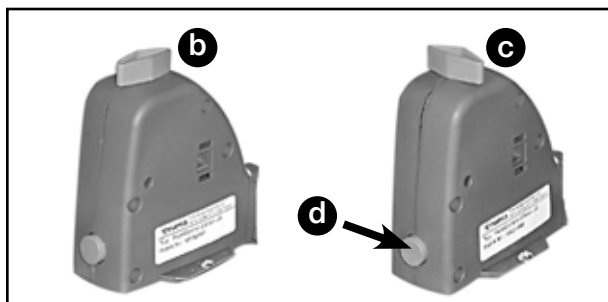


Toutes les fonctions de l'installation peuvent être programmées à partir du tableau de contrôle Truma CP Plus (a). Pour la mise en fonction, la gestion et l'extinction ainsi que pour toutes les informations relatives à la maintenance et la sécurité, lire attentivement le guide d'utilisation du constructeur qui est fourni avec la documentation de bord.

 ATTENTION

En cas d'interruption de l'alimentation en gaz (par exemple, quand la bouteille de gaz est vide), le tableau de contrôle est susceptible d'afficher les codes d'erreur 507, 516 ou 517. Dans ce cas, commencer par rétablir l'alimentation en gaz (par exemple, en remplaçant la bouteille vide par une bouteille pleine), puis toucher le bouton rotatif/poussoir pour éliminer l'erreur (il faut savoir qu'en touchant le bouton une seule fois, il est possible que seul le rétroéclairage du tableau ne se réactive, il peut donc être nécessaire de toucher le bouton une deuxième fois). Si l'erreur est supprimée quatre fois sans avoir préalablement rétabli l'alimentation en gaz, le tableau de contrôle se bloque pendant 15 minutes (le code d'erreur clignote sur l'écran). Lorsqu'un code d'erreur est présent sur l'écran, si on éteint puis rallume le tableau de contrôle, celui-ci se bloque pendant 15 minutes (le code d'erreur clignote sur l'écran). Quand le tableau de contrôle se bloque, aucune opération n'est possible : il faut attendre la fin du délai de blocage (quand le code d'erreur cesse de clignoter) avant de pouvoir effectuer de nouvelles opérations sur le tableau de contrôle.

Vanne de vidange



Pour vidanger le chauffe-eau manuellement, ouvrir la vanne en tournant l'interrupteur à la position (b). Après la vidange, fermer la vanne : tourner l'interrupteur à la position (c) et appuyer sur le bouton (d).

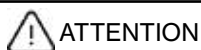
10.1 Introduction

Tous les véhicules Ahorn Camp sont équipés d'une installation d'eau conçue pour garantir un confort élevé et un niveau de sécurité approprié. De toute façon quelques précautions sont nécessaires pour éviter des dommages à l'installation, surtout dans le cas de températures extérieures très froides.

Les conseils suivants vous permettront de maintenir en parfait état l'installation de votre véhicule :

- ne pas utiliser pour n'importe quelle raison des produits abrasifs, acides ou similaires pour nettoyer les tuyauteries ;
- pour éviter d'endommager la pompe à eau, ne pas ouvrir les robinets lorsque le réservoir d'eau propre est vide ;
- en cas de gel, il faut vider complètement l'installation : il est très important de vérifier qu'il n'y ait pas de l'eau à la fin de l'installation, c'est-à-dire dans les robinets de la salle de bains et de la cuisine.

10.2 Réservoir d'eau propre



ATTENTION

Avant de partir il est obligatoire de vider le réservoir d'eau propre jusqu'au niveau de 20 litres, en utilisant le robinet spécifique.



CE QU'IL FAUT FAIRE

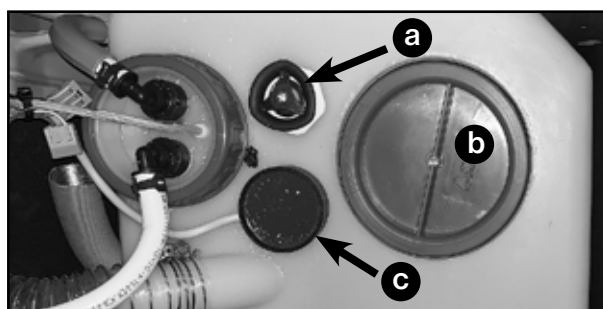
- Vérifier constamment le niveau des réservoirs sur le tableau de contrôle.
- Laver et rincer périodiquement les réservoirs avec des produits désinfectants.
- Vidanger complètement l'installation quand le véhicule n'est pas utilisé.
- Fermer tous les robinets quand le véhicule n'est pas utilisé.



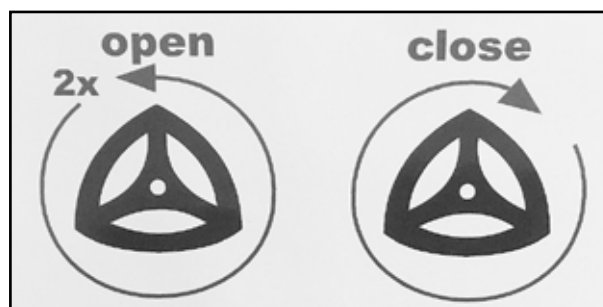
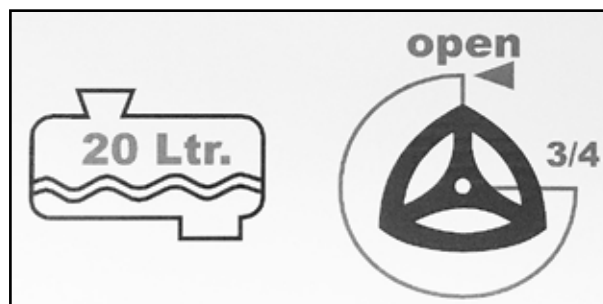
CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE

- Ne pas laisser de l'eau dans les réservoirs quand le véhicule n'est pas utilisé.
- Il est conseillé de ne pas utiliser l'eau de l'installation pour un usage alimentaire.

Le réservoir d'eau propre est situé sous le lit arrière.



Dans la partie supérieure du réservoir se trouvent le robinet de vidange (a), le bouchon d'inspection (b) et les sondes (c).



En tournant le robinet (a) de trois-quarts de tour on obtient la vidange jusqu'au niveau de 20 litres, alors que le tournant de deux tours complets on obtient la vidange complète.



ATTENTION

Le robinet (a) doit être tourné de deux tours maximum.



NOTE

La pompe à eau se trouve à l'intérieur du réservoir (pompe immergée). La pompe n'a pas besoin d'entretien.

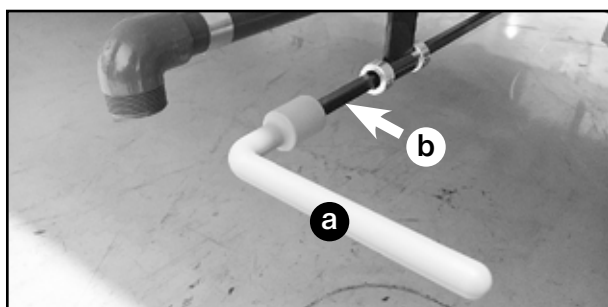
10.3 Réservoir d'eaux usées

✓ CE QU'IL FAUT FAIRE

- Vérifier constamment le niveau des réservoirs sur le tableau de contrôle.
- Effectuer la vidange en préservant l'environnement.
- Fermer la bonde de vidange de la douche après chaque utilisation : celle-ci pourrait dégager de mauvaises odeurs.
- En hiver, mélanger les eaux usées avec de l'antigel, du sel ou d'autres produits appropriés (opération à effectuer quand les canalisations et les réservoirs sont vides).

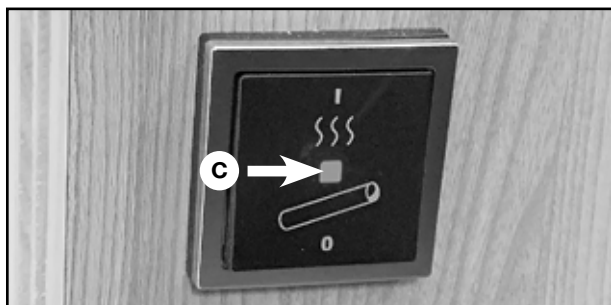
✗ CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE

- Ne verser pas d'eau bouillante dans les égouts de la cuisine et de la salle de bain.
- Ne pas utiliser de produits abrasifs pour le lavage des réservoirs.



La commande de vidange est située à l'extérieur sous le plancher, sur le côté gauche ou droit, selon le modèle. Appliquer la poignée (a) sur la tige (b) qui contrôle la vanne de vidange. Tourner la poignée pour vidanger le réservoir.

Chauffage électrique du réservoir (en option)



c) Voyant de contrôle.

Appuyer sur l'interrupteur sur « I » pour allumer, appuyer sur « 0 » pour éteindre.

i NOTE

L'interrupteur est situé sur la base de la banquette.

! ATTENTION

Le chauffage électrique du réservoir implique une consommation de courant considérable : si vous n'êtes pas branché sur le réseau 230 V, la batterie peut se décharger rapidement.

10.4 Vidange de l'installation d'eau

Si le véhicule reste inutilisé pendant plusieurs jours ou s'il n'est pas chauffé en cas de risque de gel, vidanger complètement l'installation d'eau.

Procéder comme suit :


- ouvrir tous les robinets de la salle de bains et de la cuisine ;
- vider tous les réservoirs ;
- actionner la chasse d'eau du WC ;
- ouvrir la vanne du chauffe-eau (voir chapitre 9 - Chauffage) ;

! ATTENTION


Lorsque le réservoir d'eau propre est vide, éteindre l'alimentation 12 V du tableau de contrôle pour éviter d'endommager la pompe à eau.

 ATTENTION


Laver toutes les parties en plastique de la salle de bains exclusivement à l'eau et au savon neutre.

 ATTENTION

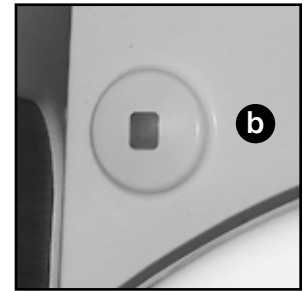
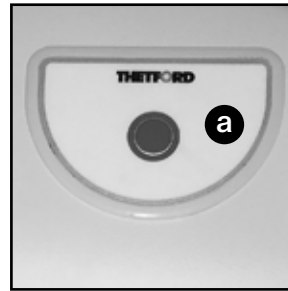
En cas d'arrêt prolongé, les stores occultants de la fenêtre de la salle de bains et du lanterneau de la salle de bains doivent rester fermés.

 ATTENTION

Lors de l'utilisation de la douche, le store du lanterneau de la salle de bains doit être ouvert.

 ATTENTION

Certains véhicules sont équipés d'une estrade en bois, conçue comme revêtement de sol quand on utilise le lavabo. Il faut retirer cette estrade quand on prend une douche.




a) Bouton de rinçage et de vidange dans le réservoir.
b) Témoin de réservoir plein.




Poignée pour ouvrir et fermer le clapet. Pour retirer le réservoir, il faut d'abord fermer le clapet en poussant la poignée en direction de la flèche.

11.1 WC à cassette Thetford

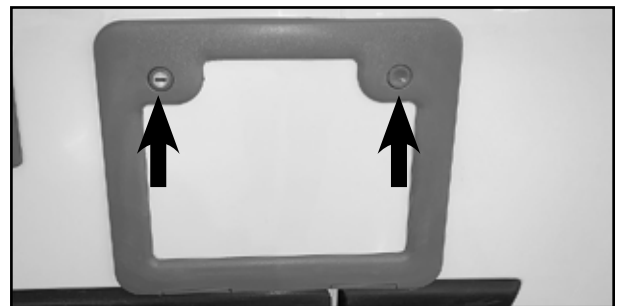
Ce système prévoit un réservoir à matières amovible (cassette), extractible au moyen d'un portillon situé à l'extérieur du véhicule.

 CE QU'IL FAUT FAIRE

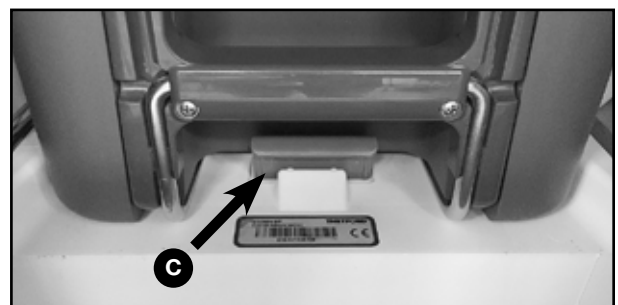
- Laver et désinfecter périodiquement le réservoir à matières avec de l'eau et des produits chimiques spéciaux.
- Utiliser du papier hygiénique biodégradable.
- Lubrifier les joints d'étanchéité au moins une fois par an.
- Effectuer la vidange en préservant l'environnement.
- Lire attentivement le manuel du fabricant.

 CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE

- Ne pas utiliser des produits abrasifs pour le lavage du WC.



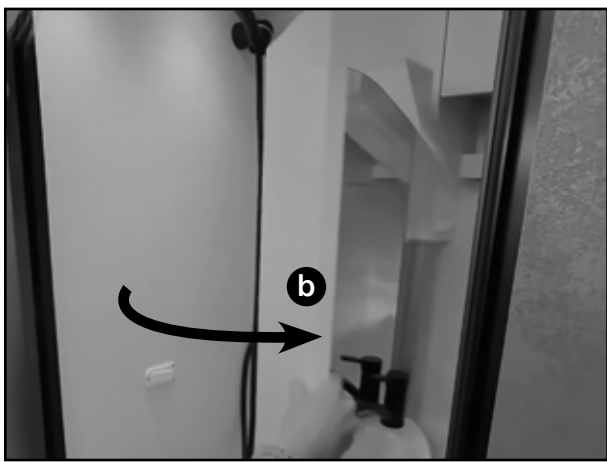
Portillon extérieur d'accès au réservoir. Pour ouvrir, appuyer simultanément sur les deux boutons.



Réservoir amovible (cassette). Pour retirer le réservoir, tirer la poignée (c) vers le haut.

11.2 Cabine douche

Sur certains modèles, la salle de bains est équipée d'un système qui permet d'obtenir une cabine douche séparée selon les instructions suivantes :

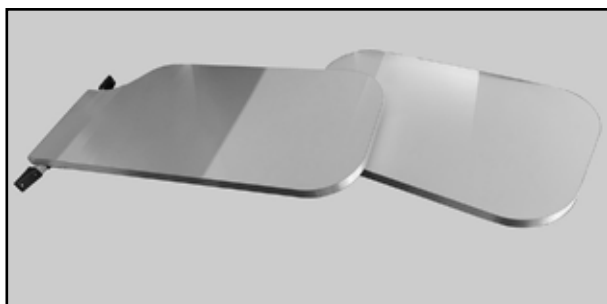
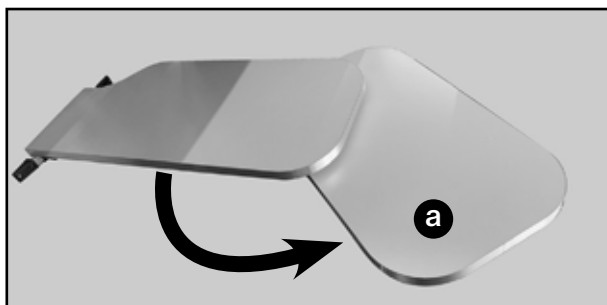
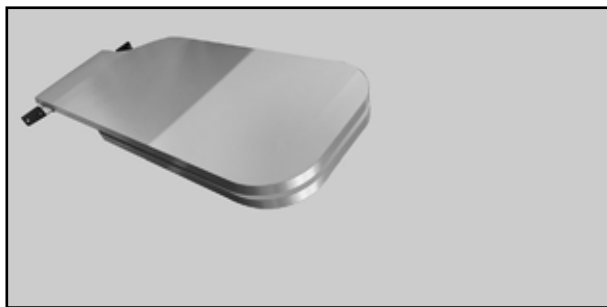


Enlever l'arrêt (a) (appuyer pour débloquer) et tourner la paroi (b).

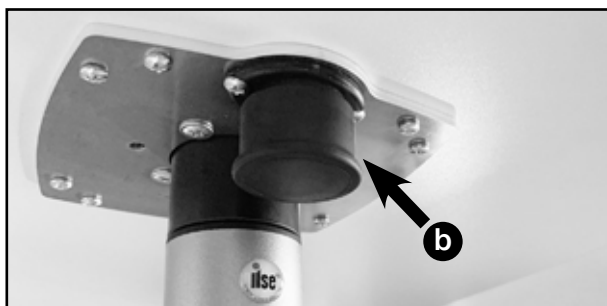


12.1 Table

Pour allonger la table



Tourner le plateau de la table (a) (différentes positions sont possibles).

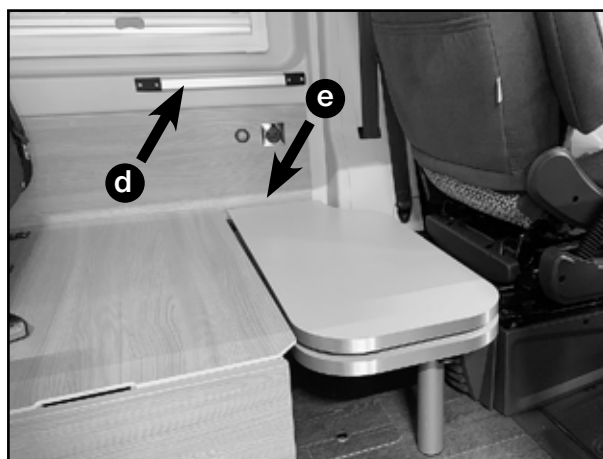


Pour tourner le plateau de la table (a) il est nécessaire d'extraire le pivot de verrouillage (b) situé sous la table.

Pour abaisser la table (position d'appui pour le lit)



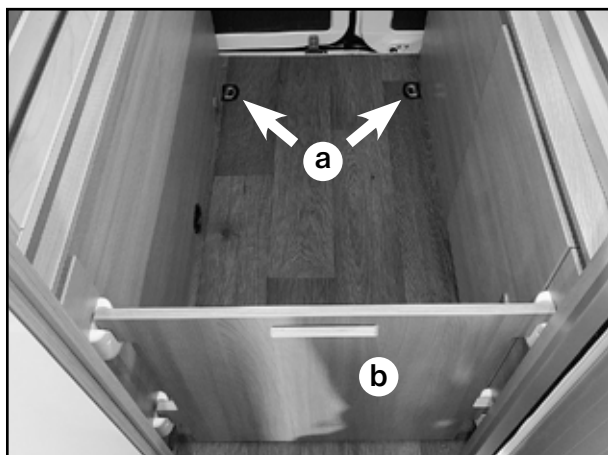
Enlever la partie (c) du pied de table.



Soulever la table pour la dégager du rail supérieur (d).

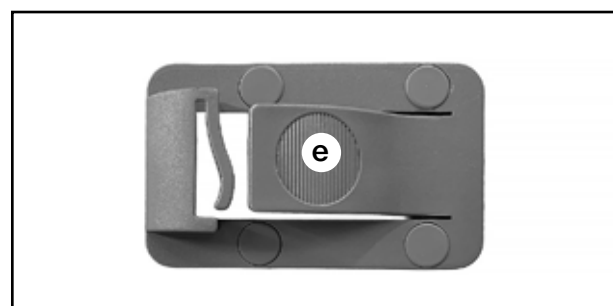
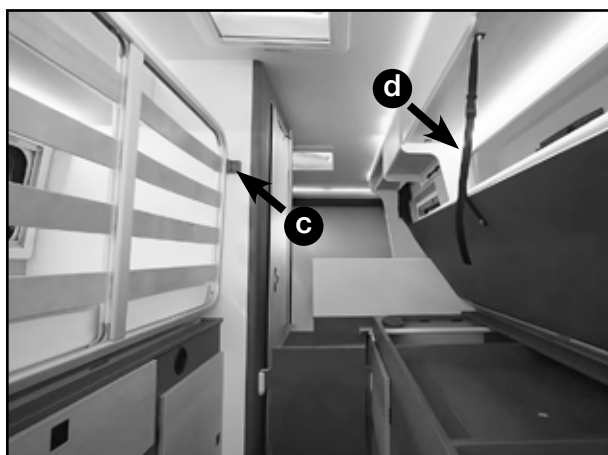
Accrocher la table au rail inférieur (e).

12.2 Lit arrière



Si des bagages sont transportés dans le compartiment situé sous le lit, il faut les attacher aux anneaux spéciaux (a) situés sur le sol et fermer le compartiment avec le plan (b).

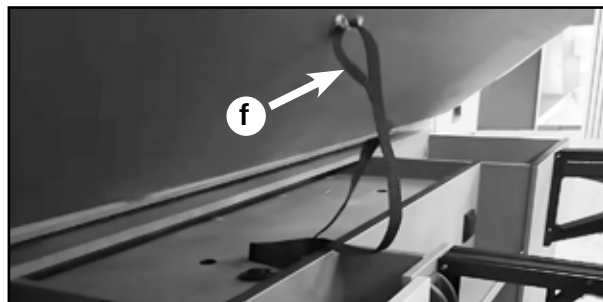
Ahorn Camp CV 560



Si des charges volumineuses (par exemple des vélos) sont transportées, le lit peut être soulevé et sécurisé avec les arrêts (c) et (d).

Pour débloquer l'arrêt (c) appuyer sur la partie (e).

Ahorn Camp CV 630



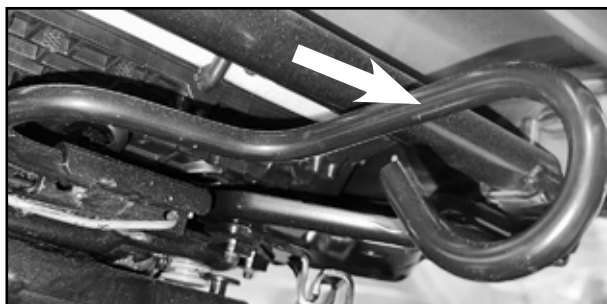
Si des charges volumineuses (par exemple des vélos) sont transportées, le lit peut être soulevé et sécurisé avec les arrêts (f).

Filet de sécurité pour lits surélevés


Pendant l'utilisation du lit, le filet de sécurité doit toujours être accroché avec les sangles aux supports prévus à cet effet.

12.3 Sièges de cabine

Les deux sièges de cabine peuvent être tournés comme on veut jusqu'à ce qu'on obtienne la conformation volue de la zone salon.



Levier pour débloquer le siège

 ATTENTION

Veillez à toujours ouvrir la porte situé à côté du siège avant de le faire tourner. Risque de dégradation.

 ATTENTION

Les sièges peuvent être tournés dans toutes les positions d'avancement du siège (complètement avancé, complètement reculé ou positions intermédiaires). Selon la position, en le tournant, le siège peut heurter des objets qui se trouvent dans la cabine. Faire toujours attention quand on tourne le siège en s'assurant qu'il n'y ait aucun objet que le siège puisse heurter.

 ATTENTION

Être extrêmement prudent pendant qu'on tourne le siège : des personnes ou des objets qui se trouvent en proximité du siège pourraient subir des dégâts.

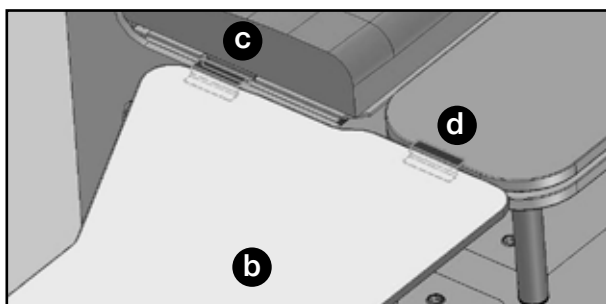
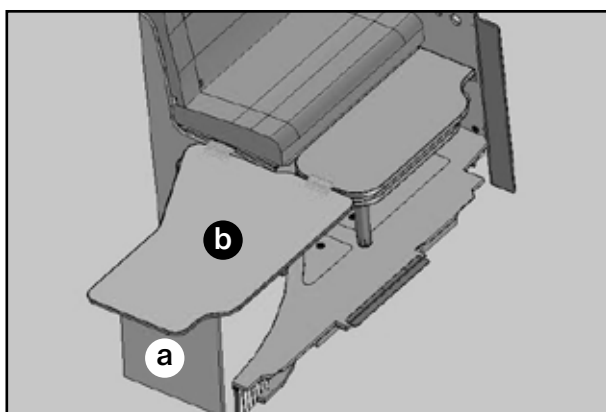
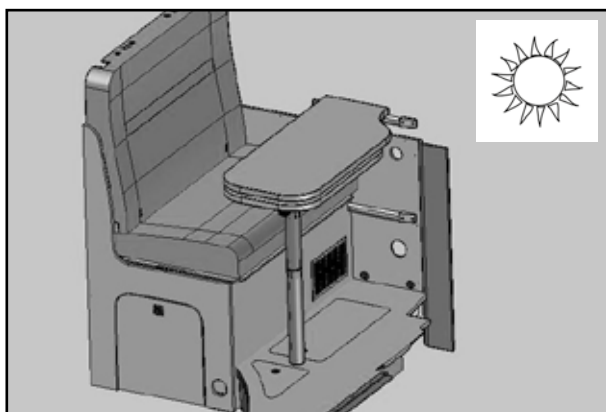
13 - TRANSFORMATION EN NUIT (EN OPTION)

Il est possible de transformer la dinette en lit provisoire pour une personne (en option).

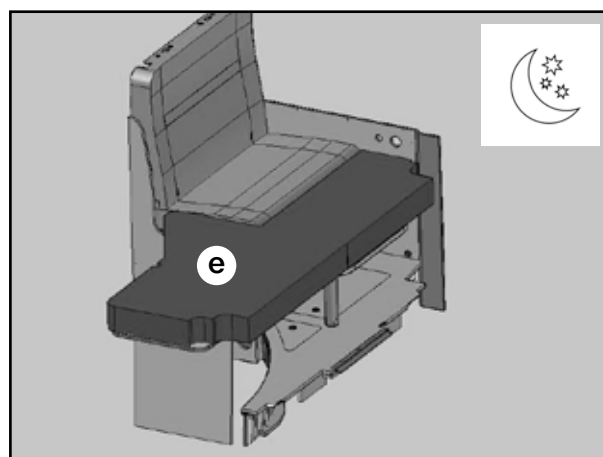
i NOTE

Même si elle représente une solution valable, le lit obtenu par la transformation de la dinette ne peut pas offrir le confort d'un lit équipé d'un véritable matelas.

Pour la transformation en lit procéder comme suit.



Abaisser la table (voir paragraphe 12.1). Ouvrir le support (a) et accrocher le plan supplémentaire (b) à la banquette au point (c) et au plateau de la table au point (d).



Appliquer le coussin supplémentaire (e).

 CE QU'IL FAUT FAIRE

- Pour l'installation d'accessoires toujours s'adresser à un atelier agréé Ahorn Camp.
- Pour la sécurité, les pièces détachées d'un équipement doivent être conformes aux spécifications du fabricant et doivent être installées par le fabricant lui-même ou par un de ses agents agréés.

 CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE

- Ne modifier sous aucun prétexte l'installation électrique originale du châssis automobile sur lequel est aménagé le camper van.

 ATTENTION

L'utilisation d'accessoires et de pièces détachées qui ne sont pas d'origine pourrait endommager le véhicule et compromettre la sécurité des passagers. Le montage d'accessoires ou de pièces détachées, qui n'est pas effectué en suivant les indications de Ahorn Camp, pourrait impliquer l'annulation de la garantie. Nous conseillons donc de n'utiliser que des produits d'origine Ahorn Camp et de faire effectuer le montage seulement dans les ateliers agréés. Si des modifications sont effectuées sur le véhicule, ainsi qu'au niveau des installations de gaz, d'eau, d'électricité, etc., sans consentement écrit de Ahorn Camp, la garantie Ahorn Camp sera automatiquement annulée.

 ATTENTION

En cas d'installation d'accessoires, il est obligatoire de suivre les instructions et les recommandations indiquées par le producteur de l'accessoire monté.

 ATTENTION

Vérifier toujours si l'installation d'un accessoire prévoit une variation de la limite de vitesse autorisée.

 ATTENTION

Les accessoires appelés « porte-tout » pour le transport de charges dans la zone arrière ne sont pas prévus par Ahorn Camp, leur utilisation pourrait endommager le véhicule ou compromettre la sécurité des passagers.

14.1 Sécurité

Porte vélo

- Ne pas dépasser le chargement maximum autorisé.
- Ne pas utiliser pour un usage autre que celui prévu.
- Toujours s'assurer que les vélos transportés soient solidement fixés.

 ATTENTION

Le porte-vélo étant plus large que la porte sur laquelle il est monté, il est nécessaire de faire très attention lors des opérations d'ouverture et de fermeture de la porte : le porte-vélo pourrait causer des dommages aux personnes et/ou aux objets se trouvant à proximité.

 ATTENTION

Ne pas ouvrir la porte sur laquelle le porte-vélos est monté à un angle supérieur à 90° car, dans ce cas, le porte-vélos peut endommager la carrosserie du véhicule.

 ATTENTION

Si on a des chargements débordant le contour du véhicule, se renseigner toujours au sujet de la réglementation en vigueur auprès le pays où on voyage.

Auvent

- Ne pas ouvrir l'auvent là où cela n'est pas permis.
- Ne pas ouvrir l'auvent dans le cas de mauvaises conditions météorologiques (vent fort, pluie, neige).
- En refermant l'auvent, la toile doit être parfaitement sèche et propre.

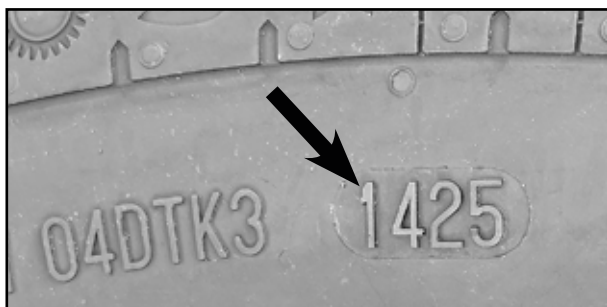
 ATTENTION

Pour les véhicules sur châssis Ford : s'il y a un auvent installé, limiter la charge dans chaque placard (meuble en haut) à 5 kg maximum.

15.1 Pneus

15.1.1 Instructions générales

- Six ans après la date de production, les pneus doivent être remplacés dans la mesure où le caoutchouc se détériore avec le temps et après cette période, les pneus n'offrent plus les garanties de sécurité nécessaires. La date de production est indiquée par le code à quatre chiffres figurant sur le côté du pneu où les deux premiers chiffres indiquent la semaine de production et les deux derniers l'année.



Exemple : semaine 14, année 2025

- Contrôler régulièrement les conditions des pneus et, en particulier, la profondeur de la bande de roulement : la profondeur minimum est établie aux termes de la loi.
- Contrôler régulièrement que les boulons des roues soient serrés. En cas de remplacement de la roue, le serrage doit être effectué « croisé » (il faut passer d'un boulon à celui de devant et non à celui qui suit à droite ou à gauche) ; contrôler le serrage après les 50 premiers km parcourus avec la roue changée.
- Avec des pneus neufs, pour les premiers 100 km, il est recommandé de conduire avec grande prudence et à une vitesse particulièrement modérée dans la mesure où, au début, les pneus ne garantissent pas une adhérence parfaite.
- Tous les pneus montés sur le camper van doivent être du même type, dimension et version (par exemple, ne pas monter sur le même véhicule des pneus d'été et d'hiver).
- Consulter la carte grise pour les informations concernant les pneus ou les jantes homologuées pour le véhicule.
- Veiller à toujours respecter le règlement en vigueur concernant les équipements d'hiver (par exemple les pneus neige et les chaînes). Le conducteur du véhicule est responsable de la conformité de son véhicule afin qu'il soit en règle.

! ATTENTION

En cas de longue période d'inactivité du véhicule, les pneus peuvent se déformer avec sérieuses conséquences sur l'état de marche du véhicule et sur sa sécurité : on recommande, pour éviter cet inconvénient, de déplacer le véhicule souvent.

15.1.2 Pression de gonflage

La pression de gonflage correcte des pneus varie en fonction du type du pneu, de ses dimensions et de la charge sur chaque essieu.

i NOTE

La charge sur chaque essieu dépend, outre à l'équipement standard, également de l'équipement en option, des éventuels accessoires installés et des bagages transportés.

Pour connaître la pression de gonflage correcte, se référer au manuel du constructeur du châssis de base.

Prendre en considération que :

- une pression insuffisante ou excessive cause l'usure irrégulière des pneus et des anomalies pendant la marche du véhicule ;
- une pression insuffisante peut causer l'explosion des pneus ;
- la pression doit toujours être vérifiée lorsque les pneus sont froids.

! ATTENTION

Il est important de contrôler de façon périodique la pression de gonflage des pneus, spécialement après une période d'inactivité du véhicule, même brève.

! ATTENTION

En cas de remplacement des pneus d'origine (par exemple en cas de remplacement par des pneus hiver), le niveau de pression conseillé pour les pneus substitutifs pourrait être différent de celui conseillé pour les pneus de série. Il est donc nécessaire de toujours suivre les indications du fabricant des pneus.

15.2 Nettoyage



NOTE

Les différences de couleur entre des pièces en contact les unes avec les autres peuvent résulter des différents matériaux de fabrication utilisés pour chacune.

15.2.1 Intérieur

- N'utiliser jamais des produits abrasifs. Utiliser des produits détergents et des produits ménagers.
- Pour le nettoyage de toutes les surfaces en acier inox, ne pas utiliser de détergents à base de chlore, de détergents abrasifs, d'éponges ou brosses métalliques.
- Après l'utilisation, sécher soigneusement toutes les surfaces en acier inox.
- Nettoyer les meubles et les surfaces peintes à l'aide d'un linge en laine humide. Utiliser éventuellement des produits lustrant pour meubles.
- Pour le nettoyage des matières plastiques (par exemple, les composants de la salle de bains), utiliser exclusivement de l'eau et du savon neutre.
- Ne pas utiliser des produits corrosifs pour le nettoyage des dispositifs de vidange.
- Pour le nettoyage du tableau de bord, utiliser exclusivement un chiffon humide.

15.2.2 Revêtements

Les éléments qui composent la tapisserie des véhicules Ahorn Camp sont fabriqués avec des tissus de différente composition qui demandent différents types de traitement. Pour leur lavage, faire référence aux étiquettes appliquées à même les tissus qui indiquent leur composition et les indications pour leur traitement.

Les étiquettes se trouvent aux endroits suivants :

- coussins divans : dans le dossier face à la route ou dans le dossier latéral ;
- housses de sièges cabine : dans le dossier ;
- moquette cabine : dans la partie interne (sur l'envers).



ATTENTION

Les tissus de revêtement sont sensibles aux rayons ultraviolets de la lumière directe (lumière solaire ou allogène) et ont tendance à se décolorer au fil du temps. Dans la mesure du possible, veiller à protéger les coussins du rayonnement solaire.



ATTENTION

Ne pas exposer les tissus de revêtement à des sources de chaleur directe.



ATTENTION

Les coussins en cuir véritable ou en similicuir résistent moins bien que les autres types de revêtement à l'abrasion et à la décoloration. Cela est dû à la nature même de ces matériaux et ne signifie pas que le produit est défectueux.



ATTENTION

Nettoyer les coussins en similicuir délicatement avec un chiffon doux humide. Ne pas utiliser de produits de nettoyage abrasifs ou chimiques.

15.2.3 Extérieur

- Ne pas utiliser de nettoyeurs à haute pression.
- Utiliser des produits détergents délicats spécifiques pour l'aluminium.
- Faire très attention aux pièces reportant des étiquettes et des autocollants : ces éléments sont plus fragiles.
- Ne pas utiliser d'alcool pour le nettoyage des vitrages des fenêtres et toute autre partie en plastique.

15.2.4 Réservoirs

Pour un bon entretien, il est conseillé de nettoyer le réservoir d'eau propre et celui d'eaux usées avant toute période d'inutilisation prolongée du véhicule, et dans tous les cas, au moins une fois par an. Procéder de la manière suivante :

- 1) Ouvrir le bouchon d'inspection du réservoir d'eau propre et éliminer les éventuels résidus qui pourraient être présents.
- 2) Remplir le réservoir d'eau propre et le réservoir d'eaux usées jusqu'à environ la moitié de sa capacité, en y ajoutant des produits désinfectants spécifiques disponibles dans le commerce. Suivre les instructions des produits désinfectants.
- 3) Parcourir avec le véhicule un bref trajet de manière à ce que l'eau remue à l'intérieur des réservoirs.
- 4) Vider les réservoirs et les rincer abondamment à l'eau claire.



ATTENTION

Effectuer la vidange en préservant l'environnement.

15.3 Plancher

La surface du plancher doit être traitée avec soin. Pour son nettoyage, utiliser exclusivement un produit détergent neutre dilué dans de l'eau, puis rincer à l'eau froide. Ne pas utiliser d'appareils de nettoyage à la vapeur, de produits détergents agressifs ni d'éponges abrasives.

 ATTENTION

La surface du plancher étant souple et sensible aux chocs, les objets lourds et/ou pointus tombant dessus peuvent entraîner des coupures ou des rayures sur sa surface. Les objets qui frottent ou glissent continuellement sur le plancher peuvent l'endommager.

 ATTENTION

Faire attention en posant des échelles ou des tabourets sur le plancher : en cas d'utilisation inappropriée, le plancher risque de s'abîmer. Pour poser des objets lourds sur le plancher, veiller d'abord à le protéger.

 ATTENTION

Certains types de chaussures (par exemple, les chaussures à talon) ou des éléments sous la semelle des chaussures (par exemple, de petits cailloux) peuvent abîmer le sol.

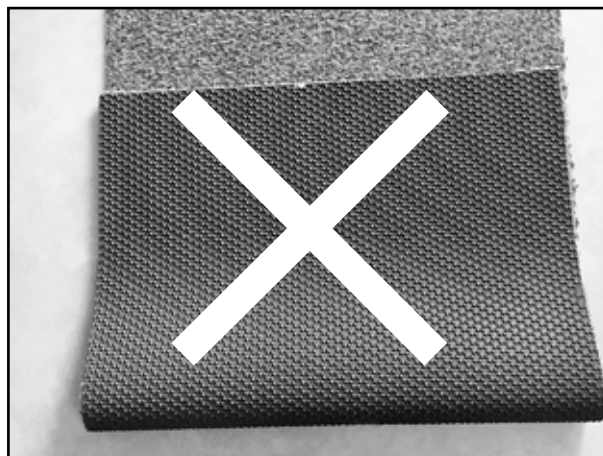
 ATTENTION

Tous les objets en caoutchouc (par exemple des pneus) s'appuyant sur le plancher peuvent l'endommager.

Tapis

Il est déconseillé d'utiliser toutes sortes de tapis, paillasons, nattes ou toiles.

En particulier, il faut éviter les tapis avec un dessous en caoutchouc ou latex.



 ATTENTION

L'utilisation de n'importe quelle type de moquette peut provoquer des taches ou des rebords sur le plancher.

15.4 Meubles

Les portes nécessitent d'un réglage périodique pour un bon fonctionnement. En cas de besoin, il est conseillé de s'adresser à un atelier agréé Ahorn Camp.

 ATTENTION

Toutes les pièces en bois doivent être soigneusement maintenues au sec, car l'humidité peut les détériorer.

15.5 Phares

De la condensation est susceptible de se former sur les phares à l'extérieur du véhicule. Ce phénomène est dû aux conditions climatiques, il est tout à fait normal et ne requiert aucune intervention d'entretien.

15.6 Inactivité du véhicule

Avant et après une longue période d'inactivité ou en cas de menace de gel, même pour une brève période d'inactivité, il faut procéder à des opérations précises.

15.6.1 En cas de menace de gel

Installation d'eau

En cas de menace de gel, même pour une brève période d'inactivité, il faut vider complètement l'installation d'eau (voir chapitre 10 - Installation d'eau).

Batteries

Les batteries peuvent s'endommager si elles sont exposées au froid pendant une longue période : dans ce cas, il est préférable de les retirer et de les conserver à l'abri.

15.6.2 Avant une longue période d'inactivité

Avant une longue période d'inactivité, pour le soin de votre véhicule, il est indispensable de procéder en suivant une liste d'opérations pas longue, mais importante :

- Vider complètement l'installation d'eau (voir chapitre 10 - Installation d'eau) et rincer les différents réservoirs ;
- Débrancher la batterie cellule à l'aide de l'interrupteur spécifique ;
- Retirer les bornes de la batterie moteur ou pourvoir périodiquement à la recharger en allumant le moteur ;
- Fermer la vanne principale de la bouteille de gaz ainsi que tous les robinets des divers dispositifs ;
- Nettoyer le réfrigérateur et le congélateur et laisser les portes ouvertes ;
- Laisser les stores des lanterneaux ouverts.
- Aérer périodiquement et complètement la cellule d'habitation en ouvrant toutes les portes, les fenêtres et les hublots.

ATTENTION

Si le véhicule est recouvert de bâches de protection, appliquer-les de manière qu'elles ne recouvrent pas les ouvertures de ventilation du véhicule ou utiliser des bâches perméables (respirantes). L'utilisation de bâches, en tout cas, peut provoquer la formation de taches, de moisissures et endommager les surfaces, tant externes qu'internes, du véhicule. Il est recommandé de vérifier périodiquement qu'il y a une circulation d'air adéquate à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule et qu'aucune humidité ne se forme.

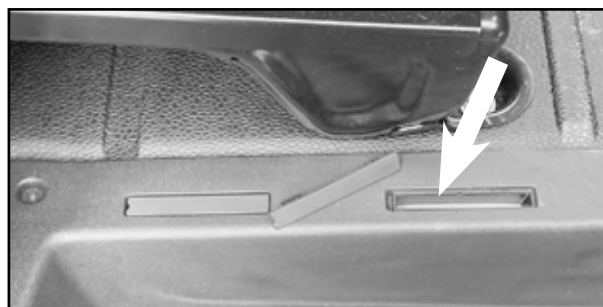
15.6.3 Après une longue période d'inactivité

Après une longue période d'inactivité, pour votre sécurité, il convient d'effectuer des contrôles précis relatifs à la condition du véhicule :

- Contrôler la parfaite efficacité de l'installation du gaz et de l'installation électrique ;
- Vérifier que le conduit du chauffage ne se soit pas obstrué (par exemple par de la boue, neige, glace, feuillage, nids d'insectes, etc.) ;
- Nettoyer l'arrière du réfrigérateur accessible par les grilles situées sur l'extérieur du véhicule, et vérifier qu'il n'y ait pas de toiles d'araignée ni d'autres objets qui obstruent le brûleur du gaz.
- Contrôler la pression des pneus et les freins ;
- Rincer abondamment le réservoir de l'eau propre et le remplir ;
- Fixer à nouveau les batteries ;
- Recharger complètement la batterie cellule en se branchant à une prise extérieure 230 V.

15.7 Numéro de châssis Renault

Il est possible d'accéder au numéro de châssis Renault au moyen d'un volet situé dans la cabine, en bas sur le côté droit.



15.8 Service après-vente

15.8.1 Pièces détachées et accessoires

Les concessionnaires Ahorn Camp sont toujours à votre disposition pour tout conseil, pour les interventions de réparation et pour le montage de pièces détachées et/ou des accessoires.

Nous vous conseillons de bien préciser à votre concessionnaire le modèle, le numéro de châssis et l'année de la première immatriculation (cette dernière est mentionnée sur la carte grise) pour faciliter l'identification de la pièce détachée. Les pièces détachées et les accessoires Ahorn Camp ont été prévus pour l'utilisation sur les véhicules Ahorn Camp.

ATTENTION

L'utilisation d'accessoires et de pièces détachées qui ne sont pas d'origine pourrait endommager le véhicule et compromettre la sécurité des passagers. Le montage d'accessoires ou de pièces détachées, qui n'est pas effectué en suivant les indications de Ahorn Camp, pourrait impliquer l'annulation de la garantie. Nous conseillons donc de n'utiliser que des produits d'origine Ahorn Camp et de faire effectuer le montage seulement dans les ateliers agréés. Si des modifications sont effectuées sur le véhicule, ainsi qu'au niveau des installations de gaz, d'eau, d'électricité, etc., sans consentement écrit de Ahorn Camp, la garantie Ahorn Camp sera automatiquement annulée.

NOTE

Pour plus d'informations sur les véhicules Ahorn Camp et sur les informations techniques des différents modèles, consulter le site web : www.ahorn-camp.de

Les indications et les contrôles de poids pour les camping-cars sont réglés dans tous les pays de l'UE de manière standardisée dans le règlement d'exécution de l'UE n° 2021/535 (jusqu'à juin 2022 : règlement d'exécution de l'UE n° 1230/2012). Nous avons regroupé pour vous et vous expliquons les principaux termes et les spécifications légales qui découlent de ce règlement. Nos revendeurs et le configurateur Ahorn Camp sur notre site Internet constituent une aide complémentaire pour la configuration de votre véhicule.

16.1 Masse maximale techniquement admissible

La masse maximale techniquement admissible (ou encore : masse maximale techniquement admissible à l'état chargé) du véhicule (par ex. 3 500 kg) est une spécification de masse définie par le fabricant que le véhicule ne doit pas dépasser. Vous trouverez des informations sur la masse maximale techniquement admissible du modèle que vous avez choisi dans les caractéristiques techniques. Si, au cours de son fonctionnement pratique, le véhicule dépasse la masse maximale techniquement admissible, ceci représente une infraction au règlement passible d'une amende.

16.2 Masse en ordre de marche

En termes simples, il s'agit de la masse en état de marche du véhicule de base avec l'équipement standard plus un poids forfaitaire de 75 kg pour le conducteur fixé par la loi. Elle comprend principalement les éléments suivants :

- le poids à vide du véhicule, avec sa carrosserie, y compris le plein des consommables comme les graisses, les huiles et les liquides réfrigérants ;
- l'équipement standard, c'est-à-dire tous les objets d'équipements qui sont normalement contenus dans l'étendue de la livraison montés en usine ;
- le réservoir d'eau fraîche intégralement rempli en état de marche (remplissage conforme aux indications du fabricant ; 20 litres) et une bouteille de gaz en alu remplie de gaz à 100 % et pesant 16 kg ;
- le réservoir à carburant rempli à 90 %, avec le carburant ;
- le conducteur, dont le poids – indépendamment du poids réel – est fixé à un forfait de 75 kg selon le droit en vigueur dans les pays de l'UE.

Vous trouverez des informations sur la masse en ordre de marche pour chaque modèle dans nos documents de vente. Il est important de savoir que, en ce qui concerne la valeur indiquée dans les documents de vente pour la masse en ordre de marche, il s'agit d'une valeur standard déterminée dans le cadre d'une procédure de réception par type et contrôlée par les autorités. Il est légalement autorisé et possible que la masse en ordre de marche du véhicule qui vous a été livré diverge de la valeur nominale indiquée dans les documents de vente.

La tolérance admissible s'élève à $\pm 5\%$. Ainsi, le législateur UE tient compte du fait que certaines fluctuations se produisent pour la masse en ordre de marche, en raison des fluctuations de poids pour les pièces en sous-traitance ainsi qu'en raison du processus et des intempéries.

Ces divergences de poids peuvent être constatées à l'appui d'un exemple de calcul :

- Masse en ordre de marche selon les documents de vente : 2 850 kg
- Tolérance légalement admissible de $\pm 5\%$: 142,50 kg
- Marge légalement admissible de la masse en ordre de marche : 2 707,50 kg à 2 992,50 kg

La marge concrète des divergences de poids admissibles de chaque modèle se trouve dans les caractéristiques techniques. Ahorn Camp déploie de gros efforts pour réduire à un minimum incompressible les fluctuations de poids du point de vue de la production. Les écarts aux extrémités supérieure et inférieure de la marge sont donc très rares ; cependant, d'un point de vue technique, ils ne peuvent pas être totalement exclus malgré toutes les optimisations. Le poids réel du véhicule ainsi que le respect de la tolérance admissible sont donc contrôlés par Ahorn Camp par pesée de chaque véhicule à la fin de la chaîne.

16.3 Masse des passagers

La masse des passagers s'élève pour chaque siège prévu par le fabricant à un forfait de 75 kg, indépendamment du poids réel des passagers. La masse du conducteur est déjà comprise dans la masse en ordre de marche (voir paragraphe 16.2) et n'est donc pas à nouveau calculée. Dans le cas d'un camping-car avec quatre sièges autorisés, la masse des passagers s'élève ainsi à $3 * 75 \text{ kg} = 225 \text{ kg}$.

16.4 Équipement en option et masse réelle

L'équipement en option (aussi : équipement additionnel) comprend, selon la définition juridique, toutes les pièces d'équipement optionnelles non contenues dans l'équipement standard, lesquelles sont montées sur le véhicule sous la responsabilité du fabricant – c'est-à-dire départ usine – et qui peuvent être commandées par le client (par ex. store-banne, support pour vélo ou moto, installation satellite, installation solaire, four, etc.). Vous trouverez des informations sur les poids individuels ou par paquet de l'équipement en option pouvant être commandé dans nos documents de vente. À ce titre, les autres accessoires installés en usine après la livraison du véhicule par le revendeur ou par vous personnellement ne font pas partie de l'équipement en option.

La masse du véhicule en ordre de marche (voir paragraphe 16.2) et la masse de l'équipement en option monté en usine sur un véhicule concret sont désignées ensemble comme masse réelle. Vous trouverez l'indication correspondante pour votre

véhicule après le transfert sous le chiffre 13.2 du certificat de conformité (Certificate of Conformity, CoC). Veuillez noter que cette indication est également une valeur standardisée. Étant donné que pour la masse en ordre de marche – en tant qu'élément de la masse réelle – une tolérance légalement autorisée de $\pm 5\%$ est valable (voir paragraphe 16.2), la masse réelle peut aussi varier par rapport à la valeur nominale indiquée.

16.5 Capacité de charge et capacité de charge minimale

Le montage d'un équipement en option est également soumis à des limites techniques et juridiques : il n'est possible de commander et de monter en usine que l'équipement en option qui offre encore suffisamment de poids libre pour les bagages et les autres accessoires (capacité de charge), sans que la masse en charge maximale techniquement admissible soit dépassée. La capacité de charge résulte de la déduction de la masse en ordre de marche (valeur nominale selon les documents de vente, voir paragraphe 16.2), la masse de l'équipement en option (voir paragraphe 16.4) et de la masse des passagers (voir paragraphe 16.3) de la masse en charge maximale techniquement admissible (voir paragraphe 16.1). La réglementation européenne prévoit pour les camping-cars une capacité de charge minimale fixe, qui doit au moins être disponible pour les bagages ou les autres accessoires non montés en usine. Cette capacité de charge minimale se calcule de la manière suivante :

Capacité de charge minimale en kg $\geq 10 * (n + L)$

Ce qui suit étant applicable : « n » = nombre maximal de passagers plus le conducteur et « L » = longueur totale du véhicule en mètres.

Dans le cas d'un camping-car d'une longueur de 6 m avec 4 sièges autorisés, la capacité de charge minimale s'élève donc par ex. à $10 \text{ kg} * (4 + 6) = 100 \text{ kg}$.

Afin que la capacité de charge minimale reste préservée, il existe pour chaque modèle de véhicule une combinaison maximale d'équipements pouvant être commandés en option. Dans l'exemple ci-dessus, avec une capacité de charge minimale de 100 kg, la masse en charge de l'équipement en option pour un véhicule avec quatre sièges autorisés et une masse en ordre de marche de 2 850 kg par ex. devrait s'élever au maximum à 325 kg :

3 500 kg masse en charge maximale techniquement admissible

- 2 850 kg masse en ordre de marche

- 3 * 75 kg masse des passagers

- 100 kg capacité de charge minimale

= 325 kg masse maximale autorisée de l'équipement en option

Il est important de savoir que ce calcul part de la valeur standard fixée dans la procédure de réception par type pour la masse en ordre de marche, sans prendre en considération les écarts de poids admissibles pour la masse en ordre de marche (voir

paragraphe 16.2). Si la valeur maximale admissible pour l'équipement en option de (dans l'exemple) 325 kg est presque ou complètement épuisée, il se peut donc que, lors d'un écart de poids vers le haut, la capacité de charge minimale de 100 kg soit certes garantie du point de vue calcul en appliquant la valeur standard de la masse en ordre de marche, mais que, en réalité, il n'existe aucune possibilité de chargement additionnel correspondante. Voici également un exemple de calcul pour un véhicule équipé de quatre sièges, dont la masse en ordre de marche réellement pesée est supérieure de 2 % à la valeur nominale :

3 500 kg masse en charge maximale techniquement admissible

- 2 907 kg masse en ordre de marche réellement pesée (+ 2 % par rapport à la valeur indiquée de 2 850 kg)

- 3 * 75 kg masse des passagers

- 325 kg équipement en option (valeur maximale autorisée)

= 43 kg possibilité de chargement additionnel réelle (< masse nominale de la capacité de charge de 100 kg)

Pour éviter ce genre de situation, Ahorn Camp réduit encore, selon les modèles, le poids maximal autorisé de l'équipement total pouvant être commandé en option. La limitation de l'équipement en option a pour but de garantir que la capacité de charge minimale, c'est-à-dire la masse libre prescrite par la loi pour les bagages et les accessoires installés ultérieurement sur les véhicules livrés par Ahorn Camp, soit aussi réellement disponible pour la charge supplémentaire.

Étant donné que le poids d'un véhicule concret peut uniquement être déterminé lors de la pesée à la fin de la bande, il peut arriver, dans des cas très rares, que malgré cette limitation de l'équipement en option, la capacité de charge minimale à la fin de la bande ne soit pas garantie. Afin de garantir la capacité de charge minimale y compris dans ces cas, Ahorn Camp procédera alors, avant la livraison du véhicule, à un contrôle conjointement avec votre partenaire et vous-même, pour savoir si nous devons par ex. surcharger le véhicule, réduire le nombre de sièges ou retirer l'équipement en option.

16.6 Répercussions des tolérances de la masse en ordre de marche sur la capacité de charge minimale

Indépendamment de la capacité de charge minimale, vous devez aussi prendre en considération le fait que des fluctuations inévitables dues à la production de la masse en ordre de marche – vers le haut comme vers le bas – ont des répercussions en miroir sur la possibilité de chargement additionnel restante : si vous commandez notre exemple de véhicule (voir paragraphe 16.5) par ex. avec un équipement en option d'un poids total de 150 kg, il en résulte une capacité de charge calculée de 275 kg sur la base de la valeur standard pour la masse en ordre de marche. La possibilité de chargement additionnel réellement disponible peut diverger de cette valeur en raison des tolérances et être plus ou moins élevée. Si la masse en ordre de marche de votre véhicule est environ de 2 % supérieure (admissible) à celle indiquée dans les documents de vente, la possibilité de chargement additionnel passe de 275 kg à 218 kg:

3 500 kg masse maximale techniquement admissible

- 2 907 kg masse en ordre de marche réellement pesée (+ 2 % par rapport à la valeur indiquée de 2 850 kg)

- 3 * 75 kg masse des passagers

150 kg équipement en option commandé pour le véhicule concret

= 218 kg possibilité de chargement additionnel réelle

Pour être sûr que la capacité de charge calculée soit réellement donnée, calculez à titre préventif les tolérances autorisées et possibles pour la masse en ordre de marche lors de la configuration de votre véhicule.

Nous recommandons par ailleurs de peser le camping-car chargé avant de prendre la route sur une bascule non automatique et de déterminer, en respectant le poids individuel des passagers, si la masse maximale techniquement admissible et la masse maximale techniquement admissible sur l'essieu sont respectées.

Les données techniques et les spécifications contenues dans ce manuel font référence aux véhicules Ahorn Camp en production au moment de la publication du présent fascicule. Ayant une politique d'amélioration continue du produit, Ahorn Camp se réserve le droit de modifier les données à n'importe quel moment sans préavis et sans que sa responsabilité puisse en être engagée.

© Ahorn Camp

Il est interdit de reproduire, même partiellement, ce guide d'utilisation et d'entretien sans avoir obtenu préalablement l'autorisation de Ahorn Camp.

Ahorn Camp GmbH

Franz-Kirrmeier-Straße 8
67346 Speyer
Allemagne

Téléphone: +49 6232 10028 0

Mail: info@ahorn-camp.de

ahorn-camp.de

Facebook: Ahorn Camp

Instagram: [ahorn.camp](https://www.instagram.com/ahorn.camp)

YouTube: [ahorn_camp](https://www.youtube.com/ahorn_camp)

FR-26-01 AHORN CAMPER VAN

3761821